
Dérogation Covid Année académique 2019/2020

MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

ROUCHON

Emilie

PENSER L'HÉBERGEMENT CITOYEN DE PERSONNES MIGRANTES EN BELGIQUE AU PRISME DU CARE

APPORTS ET LIMITES ?

Promotrice : Nathalie Grandjean – Université de Namur

Lectrice : Florence Degavre – Université Catholique de Louvain

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel et que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance. Je suis conscient·e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement constitue un plagiat et que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat comme prévues dans le *Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain* au Chapitre 4, Section 7, article 107 à 114.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude.

Nom, Prénom : ROUCHON Emilie

Date : 14/12/2020

Signature de l'étudiant·e :

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'E' and 'R' intertwined.

Merci à tous.tes ceux, compagnon.nes de passage, ou au long cours
avec qui les pensées, les pratiques et les usages du monde
se partagent, se déconstruisent et se ré-assemblent.

« A cette époque, on faisait une distinction très nette entre administrer les choses et gouverner les gens. Et ils l'ont si bien faite que nous avons oublié que l'envie de dominer est aussi centrale dans les êtres humains que le désir de l'aide mutuelle, qu'il faut l'entretenir dans chaque individu et dans chaque nouvelle génération. »

Les Dépossédés – Ursula Le Guin

RESUMÉ

Depuis 2017, en Belgique, des centaines de citoyen.nes belges hébergent, le temps d'un week-end ou pour de plus longues durées, des personnes migrantes dont la plupart cherchent à rejoindre l'Angleterre. Derrière ce phénomène des « hébergeurs », en résistance aux politiques anti-migratoires, il y a surtout des hébergeuses. A travers cette hospitalité « chez soi », elles pratiquent le Care au sens de J.Tronto *« une activité caractéristique de l'espèce humaine qui inclut tout ce que nous faisons en vue de maintenir, de continuer ou de réparer notre "monde" de telle sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde inclut nos corps, nos individualités, (selves) et notre environnement, que nous cherchons à tisser ensemble dans un maillage complexe qui soutient la vie .» (Tronto 2009 : 143).*

Si l'hospitalité est le concept le plus fréquemment mobilisé par la littérature en sciences sociales pour analyser les questions migratoires, il ne permet pas de saisir tous les enjeux de la pratique de l'*hébergement citoyen*, entre autres par manque d'une perspective de genre. Le concept de *Care*, lui, permet de repenser l'hospitalité aux personnes migrantes d'un point de vue éthique et politique, et de genre. Ce mémoire est à la fois une discussion ouverte entre les concepts d'hospitalité et de Care, et une enquête de terrain pour examiner les pratiques à la lumière de ces concepts.

MOTS CLÉS : Migrations - Hospitalité - Genre - Care - Belgique

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
1 ÉCLAIRAGES SUR LE CONTEXTE.....	3
1.1 Résonances en Belgique et mobilisations de la société civile.....	4
1.2 Migrant·es, réfugié·es, migrant·es en transit, sans-papiers.....	5
1.3 Une lecture sociologique de l'engagement dans l'aide aux migrant·es.....	7
2 LE PRISME DE L'HOSPITALITÉ.....	8
2.1 L'hospitalité publique.....	9
2.2 L'hospitalité privée.....	10
2.3 L'hospitalité : question de démocratie.....	12
2.4 L'hospitalité : une soudure éthico-politique.....	13
3 LA PERSPECTIVE DE GENRE.....	15
3.1 Hospitalité publique : le genre de l'État	16
3.2 Hospitalité privée : Le genre de l'hébergement citoyen.....	18
4 LE PRISME DU CARE.....	20
4.1 Le <i>Care</i> : redéfinir les frontières morales et politiques.....	22
4.1.1 Morale vs Politique	23
4.1.2 Sphère publique vs sphère privée	23
4.1.3 Point de vue distant vs Point de vue situé.....	24
4.2 Le <i>Care</i> : un travail et une éthique.....	24
4.3 Le <i>Care</i> politique.....	26
4.3.1 Représentation vs participation.....	26
4.3.2 Droits et devoirs vs responsabilité.....	27
5 ENQUETER AU PRISME DU CARE.....	29
5.1 Méthodologie.....	29
5.2 L'enquête.....	32
5.2.1 Les personnages.....	32
5.2.2 Les premiers pas : entre grammaire existentielle et politique.....	35
5.2.3 La pratique de l'hébergement, une réponse éthique à un problème politique.....	36
Se laisser affecter.....	36
La relation	39
La confiance.....	40
Le sens.....	43
La domination.....	44
Un travail invisible.....	46
Le malentendu de l'amour.....	49
La responsabilité.....	50
5.2.4 Micropolitiques et politique.....	52
5.2.5 Les limites de l'enquête.....	54
Vers une recherche multisituée.....	54
Et après ?.....	55
CONCLUSION.....	56
BIBLIOGRAPHIE.....	58
ANNEXES.....	67

INTRODUCTION

Il y a 3 ans, lors d'un trajet en train Bruxelles-Liège, mon compagnon rencontrait de manière fortuite des migrant·es en transit venu·es d'Érythrée. Ainsi nous avons commencé à héberger de temps à autres des personnes qui avaient besoin d'atterrir quelques heures ou quelques jours avant de (re)tenter de passer en Angleterre.

Arrivé·es en nombre à Bruxelles depuis le démantèlement de la jungle de Calais fin 2016¹, ces personnes fuient leur pays et prennent souvent des risques inconsidérés pour rejoindre l'Europe qu'elles envisagent comme une terre d'asile. Quand elles y parviennent, elles se heurtent aux politiques anti-migratoires européennes. Les États-nations s'érigent en forteresses inhospitalières, compliquant et/ou refusant la protection et l'accès aux droits humains fondamentaux pour ces personnes par le truchement du règlement de Dublin entre autres, qui permet aux états membres de se renvoyer la balle de la responsabilité de la prise en charge des demandes d'asile. C'est à l'endroit où les Etats font défaut que des citoyen·nes, un peu partout en Europe prennent le relais et apportent leur aide aux migrant·es sans-papiers, courant le risque de poursuites judiciaires (perquisitions domiciliaires, inculpations pour "trafic d'êtres humains", etc., tout dépend des lieux et des périodes), mais aussi des risques à titre privé (ouvrir son "chez soi" à des inconnu·es).

Nous avons hébergé quelques mois, ou plutôt quelques nuits, ces oiseaux de passages. La plupart sont aujourd'hui en Angleterre mais l'une d'entre elles est toujours en Belgique, elle a introduit une demande d'asile, et comme on peut, on l'accompagne dans son projet. Il nous a fallu très vite se lier à d'autres hébergeur·euses, à d'autres expériences, pour répondre aux besoins qui émergeaient au fil de l'hébergement (informations juridiques, soins de santé, etc.). Alors je me suis inscrite sur le groupe Facebook de la plateforme *Bruxelles Refugees* et j'ai découvert « un monde », celui de la pratique de l'hébergement citoyen en Belgique francophone, un déploiement de solidarités encastées dans l'ordinaire. A la lecture des messages postés sur les groupes Facebook, d'une part les hébergeurs (substantif masculin mobilisé par la presse) m'apparaissaient plutôt être des hébergeuses, et d'autre part les posts Facebook étaient soit dédiés à de l'information pratico-pratique ou à des témoignages relatant des attachements et des liens avec les hébergé·es. J'ai été un peu déconcertée par ce registre

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Jungle_de_Calais (consulté le 9/12/20)

des sentiments fortement mobilisé sur Facebook, car mes a priori et ma culture politique me portaient à croire que l'hospitalité aux migrant·es relevait avant tout d'un engagement politique. J'étais encore plus déroutée par le fait que pour beaucoup d'hébergeur·euses, la pratique de l'hébergement s'inscrivait dans la durée. Pour moi le sentimentalisme et l'humanitarisme ne suffisaient pas à expliquer la persévérance et l'intensité de l'engagement. Dans un monde néo-libéral qui nous habitue à des conduites individualistes, il est en effet surprenant de voir des personnes bousculer leur quotidien et laisser ces relations avec des « inconnu.es » interférer avec leurs vies intimes, leurs vies familiales et leur vies publiques (implications avec le voisinage, le réseau social, parfois la commune, les médias, les politiques fédérales, etc.).

L'hospitalité est le concept le plus fréquemment mobilisé par la littérature en sciences sociales et la philosophie pour analyser ce phénomène, mais il n'y est jamais vraiment fait cas d'une perspective de genre. A l'échelle de l'hébergement citoyen, qu'on la nomme sollicitude, compassion, ou hospitalité, cette éthique de l'accueil se traduit très concrètement par des réponses aux besoins des personnes migrant·es placées en situation temporaire de vulnérabilité, à tout le moins matérielle : dormir, manger, se laver. Mais ces personnes y mettent souvent un supplément d'âme, quelque chose qui n'est pas juste de l'ordre de l'« abriter », de l'hospitalité entendue comme « offrir le gîte et le couvert ». Dès lors il m'est apparu que les théories du *Care* pouvaient être d'un grand secours pour éclairer cette pratique de l'hospitalité, ces théories qu'on traduit en français par soin, sollicitude et souci des autres.

En effet, je fais l'hypothèse que les relations sont centrales dans la pratique de l'hébergement citoyen et que le concept de *Care* (Tronto 2009 [1993], Brugère 2011, Molinier 2020 [2013]) pourrait en révéler les ressorts de genre, éthiques et politiques. Une phase exploratoire me permettra de délimiter les contours de mon enquête de terrain, et c'est à travers des entretiens avec des hébergeur·euses que je testerai mon hypothèse. J'avancerai pas à pas dans une démarche résolument pragmatique, qui lie la pensée et l'action (Lapoujade 1997), pour connaître au mieux ces relations entre les hôtes et ce qu'elles produisent dans la durée. J'emprunterai aux épistémologies féministes du point de vue, la qualité de situer les énoncés et les observations, et tenterai de construire une *objectivité forte* (Harding 1995), liant connaissances matérielles et relationnelles des situations, une connaissance multi-située.

Pour avancer dans cette recherche, nous irons d'abord faire le tour des théories de l'hospitalité,

des apports de la philosophie et de l'anthropologie, et plus particulièrement de la littérature en sciences sociales de ces dernières années qui s'est intéressée à la pratique de l'hébergement, de l'hospitalité privative. Nous questionnerons le manque de perspective de genre, en particulier dans la situation de l'hébergement citoyen en Belgique. Nous nous intéresserons ensuite aux théories du *Care* et de leurs apports dans les champs éthiques et politiques, pour finalement les mobiliser dans une enquête de terrain afin d'examiner en quoi une perspective de *Care* permettrait de saisir autrement les enjeux de l'hospitalité aux personnes migrantes d'un point de vue éthique et politique, et de genre.

Mais avant toute chose, il s'agit de délimiter le cadre dans lequel se joue cette recherche, à savoir que si la question migratoire est liée à l'histoire de l'humanité, pour des raisons pragmatiques, nous traiterons ici des enjeux éthiques et politiques en regard du contexte migratoire européen et belge de ces cinq dernières années.

1 ÉCLAIRAGES SUR LE CONTEXTE

En 2015, la presse européenne titre massivement *La crise des migrants*, par la même elle désigne un phénomène qui n'est ni nouveau ni d'une ampleur complètement hors norme, mais qui concerne peut-être de nouvelles voies de la migration dues entre autres à la guerre en Syrie et à la déstabilisation de la zone.²

Ce qui est nouveau, c'est l'impact sur la politique européenne, les États-nations et sur l'opinion publique. En effet l'Europe se dote d'une agence de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) pour venir en aide aux pays européens qui partagent des frontières avec des pays tiers pour juguler les « vagues migratoires ». L'image de l'Europe forteresse est désormais assumée par la politique européenne, et les différents pays européens, selon leurs gouvernements, participent à renforcer plus ou moins l'hostilité et la défiance à l'égard de celles et ceux non-européens qui tentent de rentrer sur leurs territoires³. En réaction, dans

² https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/04/comprendre-la-crise-des-migrants-en-europe-en-cartes-graphiques-et-videos_4745981_4355770.html, (consulté le 9/12/20)

³ Camille Schmoll dans *Les damnés de la mer* parle de *généalogie de l'enclosure* pour penser le processus historique qu'on nomme « crise migratoire » et le contrôle des frontières

l'opinion publique, le débat semble se polariser entre les pro et les anti-migrants. Si la majorité des initiatives citoyennes de solidarités envers celles et ceux qu'on rejette aux portes de l'Europe sont discrètes, certaines occupent une place de choix dans les médias. Dans le paysage médiatique se dessinent alors des figures d'héroïnes et de héros⁴ qui incarnent parfaitement le camp des pro-migrants d'un côté du spectre de la crise migratoire, quand de l'autre côté, en Belgique en 2018 par exemple, Theo Franken, secrétaire d'état à l'asile et aux migrations incarne le camp des anti-migrant·es, martelant sa volonté de criminaliser les personnes migrantes et toutes formes de solidarité envers elles.

1.1 Résonances en Belgique et mobilisations de la société civile

En Belgique, suite à la « vague » de 2015 et à la politique anti-migrant·es du Secrétaire d'Etat à l'asile et aux migrations, T. Franken (qui restreint le nombre de dossiers de demandes d'asile traités par l'Administration entre autres) , les files devant l'Office des Étrangers (OE) à Bruxelles ne font que grandir. En août, le Parc Maximilien, tout proche, devient un Hub humanitaire⁵ à l'initiative de la société civile, où les personnes migrant·es viennent attendre (parfois plusieurs jours) d'être reçu·es par l'OE et accéder à une aide de première ligne (repas, soins de santé, etc.). C'est dans ce contexte qu'en septembre 2015 naît la plateforme citoyenne *Bruxelles Refugees*⁶. A partir de 2017, suite au démantèlement du campement de migrant·es *la Jungle* à Calais, les personnes qui transitent par le Parc Maximilien sont de plus en plus nombreuses. Ce ne sont plus majoritairement des personnes qui viennent demander l'asile, ce sont désormais en grande majorité des personnes migrantes qui tentent de rejoindre l'Angleterre. Dans ce contexte, T.Franken redouble d'hostilité à l'égard des migrant·es et cela produit en réaction une mutation du volontariat de la plateforme *Bruxelles Refugees* en un gigantesque réseau d'hébergement à domicile, principalement à Bruxelles et en Wallonie⁷. En

⁴ Pia Klemp, Carol Rackete ou Cedric Herrou par exemple ((Pia Klemp, Cédric Herrou par exemple, <https://combat-jeune.com/2019/07/07/nos-bien-aimés-criminels/>, consulté le 9/12/20)

⁵ <https://medecinsdumonde.be/presse/le-hub-humanitaire-de-bruxelles-accueille-environ-200-migrantes-par-jour#undefined>, (consulté le 9/10/20)

⁶ <http://www.bxlrefugees.be/>, (consulté le 9/10/20)

⁷ <https://www.bxlrefugees.be/2017/11/19/hebergement-au-parc-maximilien-dans-les-coulisses-de-loperation-dhebergement-des-migrants/>, (consulté le 9/12/20)

septembre 2017 est créé le groupe Facebook *Hébergement Plateforme Citoyenne*⁸, noeud central de cette nouvelle vague de mobilisation, vecteur d'auto-organisation et d'information. C'est le pendant « virtuel » du Hub du parc Maximilien, il recense plusieurs dizaines de milliers de membres et se ramifie en noeuds locaux qui ont leurs propres groupes Facebook (Hesbaye, Api, Watermael Boitsfort/Auderghem, Watermael-Boitsfort/Auderghem, Liège, Namur, Hainaut).

1.2 *Migrant·es, réfugié·es, migrant·es en transit, sans-papiers*

Ces termes renvoient à des statuts juridico-légaux ou des usages médiatiques, qui impactent les représentations et les engagements citoyens. Ces termes ne désignent pas une même réalité, ainsi le mot migrant·e prête à confusion car il peut potentiellement recouvrir des réalités juridico-légales très différentes, qui impactent les représentations médiatiques et les imaginaires collectifs.

Les réfugié·es sont des personnes qui selon la définition de la convention de Genève ont fui leur pays *“craignant avec raison d’être persécutées du fait de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un certain groupe social ou de leurs opinions politiques, et qui ne peuvent, ou, du fait de cette crainte, ne veulent se réclamer de la protection de ce pays”*.⁹ Dans le cas où une personne arrive dans un pays donné et y introduit une demande d'asile, si on lui reconnaît le statut de réfugié·e, elle bénéficiera dès lors d'une protection internationale et d'un droit de séjour dans le pays « accueillant ». Les « migrant·es en transit » (ou encore « transmigrant·es¹⁰ » dans un jargon politico-médiatique belge) sont des personnes entrées sur le territoire de l'Union européenne, qui font potentiellement l'objet d'une procédure Dublin¹¹ mais ne souhaitent pas demander l'asile dans le pays auquel cette

⁸ <https://www.facebook.com/groups/hebergementplateformecitoyenne/about>

⁹ Extrait de l'article 1 de la Convention de Genève : https://www.cgra.be/sites/default/files/content/download/files/convention_de_geneve.pdf, (consulté le 9/12/20)

¹⁰ Au sujet de l'usage controversé du terme « Transmigrant » : https://www.rtb.be/info/inside/detail_transmigrant-un-mot-qui-fait-son-chemin?id=10078922 , (consulté le 9/12/20)

¹¹ Dublin, c'est un règlement qui oblige les migrant·es à demander l'asile dans le pays où iels ont « laissé leurs empreintes », c'est-à-dire les pays par lesquels iels sont entré·es en Europe <https://www.cire.be/?s=dublin> , (consulté le 9/12/20)

procédure les assigne. Elles souhaitent se rendre dans un autre pays européen (souvent le Royaume-Uni). Quant aux « sans-papiers », ce sont souvent des personnes qui ne sont pas autorisées à séjourner sur un territoire parce que leur demandes d'asile ont été rejetées ou que leurs titres de séjour ont expiré. Pour sortir des logiques exclusives ou stigmatisantes de l'un ou l'autre terme, de nombreuses organisations militantes préfèrent utiliser le terme d'exilé·e et y inclure l'ensemble des personnes concernées par un parcours migratoire.

Les situations d'hébergement auxquelles je m'intéresserai dans le cadre de mon enquête de terrain concernent donc cette période de l'hébergement solidaire en Belgique, après 2017 et donc majoritairement des personnes dont le projet migratoire est, dans un premier temps de rejoindre l'Angleterre (nous verrons par la suite qu'un certain nombre d'entre eux demandera l'asile). Pour des raisons pratiques, par souci de proximité avec le vocabulaire mobilisé par les protagonistes et pour ne pas trop trahir la pluralité des situations, j'utiliserai le terme générique de personnes migrant·es pour désigner les personnes qui ont bénéficié de l'hébergement citoyen au cours de cette période.

1.3 Une lecture sociologique de l'engagement dans l'aide aux migrant·es

Dans le rapport *The Refugee Reception Crisis in Europe. Polarized Opinions and Mobilizations* (Rea et al. 2019), à travers une étude comparative (quantitative et qualitative) menée dans différents pays européens, les auteurs s'intéressent à la polarisation entre les mouvements citoyens entre pro et anti-migrant·es à partir de 2015. Au sein des mouvements pro-migrants, entre autres dans l'étude menée en Belgique, se distinguent deux tendances. D'une part les mouvements historiques pro-migration, politisés qui défendent les droits des sans-papiers, en dehors de toute considération juridico-légale en vigueur, et d'autre part, les initiatives plus spontanées, nées en réaction face aux discours politico-médiatique-anti-migratoires (dont la Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugié·es fait partie), et qui, selon ce rapport, reconnaissent les frontières et le cadre politique des demandes d'asile. Il y aurait une ligne de démarcation entre une mobilisation « réactive » et une mobilisation « construite ». La première mobiliserait une éthique humanitaire, sans visée politique à moyen et long terme, alors que la seconde inscrirait clairement son action dans un cadre politique construit, celui de la lutte pour les droits des sans-papiers, exigeant une pleine citoyenneté pour tout qui vit sur le territoire national.

Mais les frontières sont parfois plus poreuses. Robin Vandevoort (2019) distingue par exemple l'engagement via la plateforme d'autres dispositifs humanitaires mis en place par les ONG. En effet, pour le dire vite, si les ONG qui agissent traditionnellement dans le champ humanitaire sont tenues à une forme de « neutralité » politique, les membres de la plateforme se sont, à différents moments, clairement engagé·es et positionné·es contre les mesures gouvernementales, inscrivant leurs actions dans une forme d'illégalité, de désobéissance civile soit un engagement politique au-delà de l'aide humanitaire. D'ailleurs le terme de « réfugié » a pu être utilisé par la plateforme dans un sens plus élargi que celui de la Convention de Genève (Agier 2019).

Ainsi se dessinent deux modèles de mobilisation distincts que Mathilde Pette appelle la contestation et l'attestation, avec un soubassement politique pour l'un et humanitaire pour l'autre. Plutôt que de penser une dichotomie des intentions, de nombreux·ses chercheur·euses proposent une lecture qui brouille les lignes de partage traditionnel entre humanitaire et

politique. Dans le rapport pré-cité, trois dimensions communes aux différentes initiatives de la société civile se dégagent : leur autonomie vis-à-vis des organisations politiques, leur dimension collective et leur dimension politique - dans le sens où elle influencent les politiques à l'échelle locale, les obligeant à prendre position dans un cadre socio-politique plus large – (Rea et al 2019 : 30). Au sujet de l'hébergement citoyen, les débats qui traversent la critique des différents positionnements - individuels et collectifs, leurs ressorts moraux et politiques, se retrouvent dans le champ théorique à travers les controverses de l'hospitalité.

2 LE PRISME DE L'HOSPITALITÉ

Les motivations qui sous-tendent l'implication des citoyen·nes dans différentes initiatives d'aide aux personnes migrantes en Belgique dessinent des grands motifs a priori hétérogènes tels que l'empathie, la solidarité, la subversion, la résistance, la réciprocité, etc. (Rea et al. 2019 : 201). Si dans les discours des protagonistes issues de la société civile et participant concrètement à l'aide aux personnes migrantes le vocabulaire de l'hospitalité n'est que peu ou pas mobilisé, en revanche il est très présent, et parfois controversé, dans le champ théorique philosophique et anthropologique. Je ne mobiliserai pas par ailleurs plus avant le prisme humanitaire car il ne me semble pas le plus approprié pour s'intéresser à l'engagement dans l'hébergement citoyen et ses effets politiques. En effet, les ONGs qui participent traditionnellement à l'accueil des migrant·es en Belgique sont en prise avec des logiques d'exclusivité. Leurs négociations avec les pouvoirs politiques en place (qui sont souvent également leurs bailleurs) les engagent dans une forme de « neutralité », et l'aide est conditionnée à une série de critères, souvent juridico-légaux (Vandevoordt 2019). Comme on l'a vu précédemment, l'autonomie des initiatives de la société civile vis-à-vis des pouvoirs dirigeants est au contraire effective et revendiquée (Rea et al 2019 : 30), ce qui permet à ces initiatives de ne pas être dans les logiques excluantes de l'humanitaire institutionnelle. Par ailleurs, là où les dispositifs humanitaires sont complètement asymétriques et créent une relation d'assistanat, victimisent les personnes concernées, les privant de leur capacité d'agir, l'engagement citoyen pour l'hébergement des migrant·es réduit cette asymétrie du fait entre autres qu'une réciprocité est possible. C'est la part *subversive* (Vandevoordt 2019) des

initiatives citoyennes , mais c'est surtout une des caractéristiques fondatrices de l'hospitalité. Une autre caractéristique qui marque la différence entre « hospitalité » et « humanitaire », c'est la *territorialité*, à savoir qu'à la différence de l'humanitaire, l'hospitalité se pratique « chez soi », quand bien même ce « chez soi » peut faire référence à sa communauté politique d'appartenance - en d'autres mots, le chez soi peut être extensif et entendu comme *nation-maison*, dont on connaît les codes, l'ordre social, juridique et politique (Boudou 2019), même si cette métaphore de l'hospitalité appliquée à l'État est controversée et touche certaines limites (Djigo 2016, Bessone 2015), nous y reviendrons plus tard..

2.1 *L'hospitalité publique*

L'hospitalité est un sujet de recherche depuis toujours et semble même être la condition de la civilisation, ainsi l'hospitalité est pensée comme un devoir, un principe inconditionnel et un invariant anthropologique, pour une ouverture aux autres et par là-même à soi. L'hospitalité serait une éthique universelle. Cette approche s'appuie sur les théories de philosophie politique au sujet de l'inconditionnalité de l'hospitalité (Schérer 1993, Dufourmantelle et Derrida 1997), mais aussi de l'anthropologie et le « sacré » de l'étranger (Pitt Rivers 1957). Cette aspiration à l'universalité et à l'inconditionnalité de l'éthique de l'hospitalité se heurte aux murs juridico-légaux des Etats-Nations. Aux principes d' « ouverture » inscrits dans *La Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948), article 14.1 faisant référence au droit d'asile¹², et article 13 faisant référence au droit de circulation¹³, on constate que l'hospitalité contient plutôt des principes de « fermeture » : pour asseoir leur souveraineté sur leur territoire, les différents gouvernements en Europe vont légiférer et ouvrir plus ou moins leurs portes à l' « étranger », limitant l'accès à la citoyenneté et à la protection des États selon des critères qui varient au fil du temps et des « intérêts » des États-nations.

Sur le versant juridico-légal, l'hospitalité comme éthique universelle échoue à l'épreuve du droit et de l'accès à la citoyenneté. Cet échec pourrait être imputé au fait que l'éthique ne suffit pas pour faire de la nation une « maison », et pour penser des politiques migratoires nationales

¹² « *Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.* »

¹³ « *1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. 2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.* »

inclusives, (Bessone 2015, Djigo 2016). Selon ces autrices, l'éthique de l'hospitalité ne peut être universalisée, elle est relationnelle et particulariste, elle est subjective, ainsi elle peut difficilement être instituée, elle est « insuffisante » d'autant plus qu'il n'y a pas d'« *intimité publique* » à partager (Djigo 2016, pp147-150). Penser une politique migratoire à partir de l'hospitalité risquerait d'en dépolitiser les enjeux et de contre-venir aux principes de démocratie en cédant au particularisme et en renonçant ainsi au principe républicain de l'égalité (Bessone 2015), ou de glisser de l'hospitalité vers la charité, en faisant de celle-ci une question privée (Boudou 2019, Gotman 2001). Pour d'autres auteur·ices, le plaidoyer pour une hospitalité publique et politique reste vivant et s'appuie sur des propositions institutantes pour renouveler l'hospice, l'« hôpital » public, justifiant l'usage et l'apprentissage des expériences infrapolitiques et locales (Brugères et Le Blanc 2018).

A côté de ces controverses au sujet du potentiel politique à l'échelle des États-nations, de l'éthique de l'hospitalité, c'est à partir de l'hospitalité « privée » et/ou à des échelles plus locales que continue l'exploration de ce champ théorique.

2.2 L'hospitalité privée

« Fait de recevoir, loger, nourrir quelqu'un sans contrepartie et par extension bon accueil, l'hospitalité prend au Moyen Âge le sens d'un hébergement gratuit et d'une attitude charitable incarnés par l'accueil des indigents, des voyageurs dans les couvents, les hospices et hôpitaux. » selon le *Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey.

Dans les champs de recherche en anthropologie et en sociologie, l'hospitalité n'est pas inconditionnelle. Mauss, dans son *Essai sur le don* (1925), présente le système du don reposant sur le contre-don, et en déduit trois obligations : l'obligation de donner, de recevoir et de rendre le don. Il s'agit là d'un système, d'un processus qui sacralise la relation (et la rend possible). Les questions de (dis)symétrie et de réciprocité seront alors pivot dans la relation et constitutives de l'hospitalité. Cette réciprocité est une difficulté étant donné l'asymétrie des statuts entre l'étranger et l'« établi » (Djigo 2016), « *l'invité et le maître de la maison* » (Agier 2018), asymétrie traversée par des rapports de pouvoir continuum des rapports sociaux qui traversent la société, mais aussi de hiérarchies de pouvoir qui sont constitutives de l'hospitalité telle que l'anthropologie l'a décrite¹⁴. Les travaux sur l'hébergement citoyen ont

¹⁴ La hiérarchie de pouvoir pouvant s'inverser le temps de l'accueil de l'hôte, la priorité étant alors la satisfaction

montré que bien qu'il y ait une asymétrie des ressources, qu'il soit en apparence plus évident pour les hébergeur·ses de donner, les hébergé·es participent à la réciprocité en cuisinant, en offrant la découverte des spécialités culinaires de leur pays d'origine à leurs hôtes, en participant aux tâches ménagères et à la vie familiale (Clarebout 2019/2020), ou encore en livrant leur récit migratoire, ce qui participe alors d'une réciprocité « *éprouvante* » (Gerbier-Aublanc 2018, Le Poul 2019).

La temporalité est également une donnée dans l'épreuve de la réciprocité mais également de l'hospitalité. La réciprocité est souvent documentée comme une réciprocité « à retardement » car étant donné l'asymétrie des ressources, le *contre-don* sera différé. Cette donnée de la temporalité est également à prendre en compte concernant l'espace-temps dans lequel se pratique l'hospitalité. Les travaux anthropologiques documentent la limitation dans le temps de l'hospitalité qu'on qualifierait aujourd'hui de « privée ». Il apparaît que l'hospitalité définit souvent cette période de l'accueil, une pratique directe et définie dans le temps visant l'accueil d'un·e étranger·e, cette hospitalité serait un invariant anthropologique, qu'on retrouve de partout et de tout temps mais ce principe se serait étiolé en Europe avec l'avènement du commerce et des Etats-Nations, l'hospitalité publique ayant pris le relais de l'hospitalité privée mais sans en porter toutes les vertus (Gotman 2001:14 citant Diderot et d'Alembert). Devant ce déclin de l'hospitalité dans un monde globalisé, la condition cosmopolite des privilégié·es leur permet d'être accueilli·es, de recevoir l'hospitalité un peu partout dans le monde, mais c'est un rapport marchand qui sous-tend cette hospitalité, plus proche de l'hôtellerie (qui offre le gîte et le couvert moyennant une contrepartie financière) que de l'hospice, alors que la condition cosmopolite des personnes en exil qui requerrait une forme d'hospitalité inconditionnelle leur est, comme on l'a vu, refusée. Plutôt qu'adresser l'injonction à l'hospitalité aux accueillant·es, privé·es ou publique·s, certains travaux en appellent à penser une cosmopolitique, une politique qui se construit à partir des expériences des personnes exilées (Djigo 2016) , les sujets cosmopolitiques, et qui pourrait aboutir à un droit à l'hospitalité pour chacun·e (Agier 2018) plutôt qu'un devoir à l'hospitalité dont le caractère éthique est comme on l'a vu controversé.

des besoins de l'invité comme l'a démontré Bernand (1997)

2.3 *L'hospitalité : question de démocratie*

Plusieurs travaux questionnent la potentialité du concept d'hospitalité au-delà de ce moment de l'urgence et du défi démocratique dont il relève : comment construire une communauté des égaux depuis une position aussi asymétrique ? Dans le contexte de l'hospitalité, les hôtes en miroir ne peuvent pas être égaux en même temps – même si cela n'empêche pas des réciprocités comme on l'a vu précédemment (Agier 2018). Plus précisément dans le contexte de l'hébergement, il faut aussi relever que l'espace domestique n'est a priori pas le règne de la démocratie¹⁵, et qu'il faut donc pouvoir examiner les rapports sociaux et de domination qui s'y logent. Cependant, comme nous y invitent Agier, Djigo (et d'autres ...), il ne faut pas négliger le fait que les personnes migrantes sont des sujets politiques (Agier 2018, Agier 2016) et que leur parcours de vie, en ce compris tous les choix que ces personnes font (même dans les zones liminales lors des passages de frontières, comme au moment d'essayer de rejoindre l'Angleterre), sont des actes de délibération, il n'y a pas de fatalité, ce ne sont pas seulement des victimes mais bien des « *sujets de décision qui sont de manière récurrente dans une posture d'agent* » (Djigo 2016 : 111).

Nous verrons par la suite, dans l'enquête sur la pratique de l'hébergement « privé », que la « famille » n'est pas qu'une boîte obscure en prise à des rapports de force incapacitants et oppressants pour l'hôte accueilli·e (celui-ci devant se prêter au jeu de règles inégalitaires ne lui conférant ni droits ni agentivité), et qu'on peut dans le cadre de l'hospitalité, à certains égards, lui conférer les qualités d'un espace public de négociations et de délibérations.

Ce continuum entre les différentes échelles mais aussi différentes temporalités apparaît dans des travaux comme ceux de Stavo-Debauge qui font le lien entre l'hospitalité pensée comme une épreuve ritualisée « éphémère » et qui peut se jouer à différentes échelles (par exemple l'hébergement citoyen et la ville hospitalière) mais qui peut aussi augurer des ambitions de construction de communautés politiques démocratiques à long terme : « *elle [l'hospitalité] doit cheminer de l'accueil donné à la co-appartenance assurée, en allant de l'asymétrie initiale à la symétrie de la participation au commun de la communauté.* » (Carlier, Deleixhe et Stavo-Debauge 2018 : 5).

¹⁵ En référence à la critique de l'*Oïkos* d'Hanna Arendt, lire par exemple Disselkamp et Sobbel (2012)

2.4 *L'hospitalité : une soudure éthico-politique*

Pour la plupart des personnes migrant·es hébergé·es en Belgique dans la période qui nous intéresse, l'enjeu est d'« *habiter sans s'établir* » (Djigo 2016 : 89), et comme nous l'avons vu précédemment, c'est dans ce contexte qu'a été observé un regain d'hospitalité à travers la mobilisation massive de personnes issues de la société civile pour héberger les personnes en transit et les mettre à l'abri entre deux tentatives de rejoindre l'Angleterre.

Ces mobilisations-engagements sont éthiques, ils sont conditionnels, relationnels et contextuels comme nous allons le voir.

Cependant, d'un point de vue macro, certain·es auteur·ices considèrent que ces engagements éthiques dans l'hospitalité aux personnes migrantes ont des effets politiques (Boudou 2019, Agier 2018), et dans une mouvement inverse, que les rapports sociaux et politiques à l'oeuvre (dans un espace et un temps donné, dans une société) conditionnent l'hospitalité et les valeurs qui la sous-tendent (Bernand : 1997), liant éthique, micro et macro-politique.

Sur les effets politiques d'une éthique de l'hospitalité inscrite au coeur de nos vies, certains travaux ouvrent la voie à la possibilité de penser l'hospitalité non seulement comme une éthique de l'accueil de l'étranger, mais comme une éthique en mouvement qui concerne le lointain comme le proche mais aussi le non-humain (Stavo-Debaugue 2020), ou encore comme une éthique proche de l'éthique du *Care*, qui mobilise l'anthropologie de la vulnérabilité (Genard 2018), et élargit la portée de l'éthique de l'hospitalité à d'autres sujets politiques que les personnes migrantes, soit à d'autres communautés de personnes en situation de vulnérabilité particulière (sans-abris, personnes âgées, porteuses de handicap, migrant·es etc.) comme de communautés non-humaines (faune, flore etc.), une éthique de l'hospitalité fondatrice d'un *vivre-ensemble*.

D'un point de vue pragmatique, à partir d'études de terrain, Agier (2018) propose de parler d'une éthique de l'hospitalité en contexte. La portée politique de cette éthique « située » peut se penser et s'énoncer à la manière dont Boudou (2018 : 301) le propose en revenant sur la recension des gestes et actes d'hospitalité (recherche du laboratoire P.E.R.O.U.¹⁶) : « *[elle] a une vertu descriptive vertu explicative, car [elle] permet de comprendre les raisons qui font agir les individus : au nom de l'hospitalité, c'est une aide, même la plus simple, qui est*

¹⁶ <https://arteplan.org/initiative/p-e-r-o-u/> (consulté le 9/12/20)

prodiguée pour répondre à un besoin. [elle] a enfin une vertu normative : l'hospitalité, sans relever des devoirs et droits opposables, formule un type d'obligation éthique à portée politique ».

C'est dans cette approche pragmatique des situations que se dessine cette soudure éthico-politique. C'est donc dans cette relation entre hébergeur.ses et hébergé·es que peuvent s'appréhender ces rapports entre éthique et politique, comme ceci a pu être relevé dans des articles ou ouvrages récents (Agier 2018 : 65, Vandevooordt 2018). L'accueil est un événement « extra »-ordinaire qui transforme les hébergeur.ses et les politise parfois de manière inattendue (Deleixhe 2018 : 138), une politisation qui se retrouverait symboliquement dans le visuel mobilisé par la plateforme d'hébergement « *Le coeur sur la main, c'est aussi le poing levé* » (De Stexhe 2018). Cette soudure éthico-politique est cependant controversée car d'autres critiques pointent les limites des initiatives solidaires spontanées qui seraient aveugles au contexte national (et global) par défaut de politisation (Vertongen 2018, Rea et al 2019).

Mais pour revenir à la focale relationnelle et contextuelle qui permettrait d'observer cette relation entre éthique et politique, dans le cadre de l'hébergement citoyen, il peut être intéressant de faire appel à la notion de *Situation de frontière* qu'Agier (2016 et 2018) mobilise pour observer le surgissement du sujet politique, de sa capacité d'agir et d'un basculement de l'ordre social. Il s'agit pour Agier d'un décentrement épistémologique et politique (2016 : p.43). L'observation de cette situation de frontière permet de faire émerger le/la migrant·e comme sujet politique, et Djigo fait la même démonstration en observant les éthiques particularistes à l'oeuvre dans les campements comme celui de la jungle à Calais, *l'éthique des migrants* (2016 : 99). Au sujet de l'hébergement citoyen, Vandevooordt (2018) a relevé que l'éthique des hébergeur·euses révélait une recherche tendancielle à l'horizontalité et à la participation de toutes les parties, ce qui était un véritable déplacement en comparaison des rapports sociaux qui régissent l'action humanitaire, un basculement du *Caring for* au *Caring about*, soit une éthique du *Care* qui permet de reconnaître l'hébergé·e comme sujet politique et qui se retranscrit dans une charte (Vandevooordt & Verchraegen 2019). Ce qui est intéressant, c'est de mobiliser en plus de la question de la nécessité, celle de la responsabilité. A travers l'hébergement on bascule d'un contexte dans lequel les migrant·es sont récipiendaires de l'aide à un contexte dans lequel s'exprime des subjectivités socio-politiques (Vandervooordt 2018) de part et d'autre de l'action.

3 LA PERSPECTIVE DE GENRE

Les théories féministes ont mis en lumière l'existence des rapports sociaux de genre qui structurent le champ social et politique, les sphères dites publiques, mais également privées.

Dans ce mémoire, j'utiliserai le terme « genre » plutôt que celui de « sexe » car il exprime le caractère relationnel des définitions normatives de la féminité et s'écarte d'une approche différentialiste. En effet, le féminin se décrit en relation au masculin et vice-versa, ce ne sont pas des sphères séparées. Penser le genre, c'est penser les catégories femmes et hommes comme des constructions sociales dont découlent des rapports sociaux (Scott 1988 : 125), le genre précédant alors le sexe (Delphy 2001 : 151)

Le genre n'est pas utile en tant que catégorie seulement descriptive mais plutôt comme révélateur de mécanismes qui le produisent dans une perspective historique. Le genre n'est pas une catégorie a-historique et il permet de signifier les rapports de pouvoir ici en Occident (Scott : 143) : *Le genre est donc un moyen de décoder le sens et de comprendre les rapports complexes entre diverses formes d'interaction humaine. La politique fait le genre et le genre fait la politique.* (Scott 1988 : 21)

Ainsi de nombreuses féministes, en premier lieu les féministes matérialistes, ont étudié le continuum entre sphère privée et sphère publique, entre autres avec les analyses autour du travail reproductif et l'assignation des femmes au travail de reproduction, qu'il se situe dans la sphère privée (travail domestique) ou publique (travail salarié). Scott se demande (1988 : 141) ce qui fait qu'on a le sentiment d'une reproduction éternelle de la binarité des genres et de leur rapport social de domination. Le rapport social est pensé comme rapport d'exploitation par les féministes matérialistes car le travail de reproduction sociale est invisibilisé ou dévalorisé, et surtout naturalisé, ce qui permet une exploitation de la classe des femmes au profit de la classe des hommes qui elle est associée au travail productif. L'étude de ce continuum a été également pivot de recherches en anthropologie à travers des analyses sur les échanges économique-sexuels ou encore sur les mécanismes d'oppression et la construction sociale du genre.

Il apparaît dès lors que le genre est un rapport social qui traverse en tous temps et en tous lieux les sociétés et qu'on retrouve imbriqué à d'autres rapports sociaux comme la race et la classe (en Occident), modelant l'organisation sociale et aussi politique.

Si on pense l'hospitalité comme un rapport social (Gotman 1997) entre des sujets avec des statuts différents, et qui a des effets sur l'organisation sociale et politique d'une société, il serait alors légitime de le penser en articulation avec d'autres rapports sociaux qui structurent nos sociétés. Cependant, je n'ai pas trouvé de recherches qui traitent de l'hospitalité dans une perspective de genre. Seul un article de l'anthropologue Carmen Bernand (1997) pose cette question du genre, du point de vue situé de la chercheuse comme un élément d'analyse du concept d'*hospitalité*. Ainsi dans son article *Ulysse au féminin*, elle explique comment Ulysse et les récits d'hospitalité ayant été écrits par et pour des hommes, en tant qu'anthropologue, elle doit repenser des attributs comme celui des obligations et de la réciprocité. La théorie androcentrée qui ne lui est pas de grand secours pour son propre engagement dans la recherche de terrain.¹⁷

3.1 *Hospitalité publique : le genre de l'État*

Symboles et représentations

Tout comme les récits de voyage et d'hospitalité se sont écrits au masculin, le mythe et les récits des États-nations et des frontières reposent sur ces conceptions masculines et virilistes¹⁸ de la société, un État « fort » (figure masculine), pour protéger une nation « fragile » (figure féminine) (Brown 2009), une puissance nationale associée au masculin (Scott 1988). Le concept de frontières pré-suppose un principe d'exclusion qui se traduit dans les politiques des États et qui nécessite que ceux-ci aient recours à la militarisation encore appelée sécurisation de celles-ci pour garantir l'opérationnalité des frontières et des choix politiques afférents. Dans son essai *Service militaire en Turquie et construction de la classe de sexe dominante - Devenir un homme en rampant*, Pinar Selek (2014) analyse très bien comme la construction virile du militarisme permet la construction d'une classe sociale dominante genrée – masculine. Dans le cadre de l'Agence Frontex, organe de l'Union

¹⁷ Il faudrait lire attentivement l'essai de Camille Schmoll qui vient de paraître à La Découverte *Les damnées de la terre* qui traite de la question de l'accueil dans les Centres d'hébergement en méditerranée depuis une perspective de genre comme on eut le lire en 4^e de couverture : « *Longtemps, les femmes ont été absentes du grand récit des migrations. On les voyait plutôt telles des Pénélope africaine, attendre leur époux, patientes et sédentaires* ».

Européenne chargée de faire ce travail, cette militarisation est floutée derrière des éléments de langage qui viennent brouiller les codes virilistes de la défense pour y ajouter les opérations de sauvetage, la lutte contre la criminalité, bref une opérationnalisation de politiques de gestion des populations, que certain·es nomment « gouvernementalité logistique » (Mekdjian 2018), une extension du politique incorporée à différents organes et institutions de la société (et non plus seulement l'apparat des États-nations et de leurs armées). Cette hybridation des discours se traduit également dans les discours politiques comme celui du gouvernement Michel en Belgique qui parlait d'une politique migratoire « *ferme et humaine* » voulant réconcilier la polarisation entre inhospitalité effective de l'Etat et obligations hospitalières de celui-ci. Désormais, le nouveau gouvernement De Croo afficherait un déplacement des valeurs pour une politique migratoire « humaine et juste »¹⁸, mais qui ne consiste pour l'instant que dans des effets d'annonce d'autant plus que le Secrétaire d'État à l'asile et aux migrations ne s'engage pas sur la voie de l'hospitalité inconditionnelle en annonçant des ambitions en termes d'« expulsions »¹⁹. Ces discours ne changent pas grand chose dans les faits, ce changement de paradigme permet en revanche un déplacement idéologique, la question du « prendre soin » (que dénote le terme « humain ») et du « juste » deviennent alors centrales dans l'énonciation, au détriment d'une conception viriliste bien que ces principes soient encore trop abstraits et revêtent les habits de l'universalisme, empêchant ainsi d'en mesurer leur portée politique effective. Cependant, ils ont le mérite de déplacer les grilles de lecture et d'ouverture à la potentialité de penser l'hospitalité depuis la vulnérabilité et le *Care*, nous y reviendrons plus tard.

¹⁸ <https://www.cncd.be/belgique-gouvernement-vivaldi-politique-migratoire-de-ferme-mais-humaine-a-humaine-et-juste> (consulté le 09/12/20)

¹⁹ <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/sammy-mahdi-le-nouveau-secretaire-d-etat-a-l-asile-et-la-migration-le-confirme-il-y-aura-des-centres-fermes-supplementaires-5f79da5cd8ad586219fdee44> (consulté le 09/12/20)

3.2 *Hospitalité privée : Le genre de l'hébergement citoyen*

Focus sur les pratiques

Le 4 avril 2019, l'ARC invitait Adriana Costa-Santos une des fondatrices et figures de proue de la plateforme citoyenne aux réfugiés. Celle-ci interpellait alors sur le groupe Facebook :

Qu'en pensez vous ?

On souligne souvent le fait que les femmes sont bien plus nombreuses à héberger, trier, distribuer, emballer, structurer, décider, réfléchir, décider... Que quand les hommes s'y mettent, c'est bien souvent parce que leur conjointe les a convaincus. C'est vrai ici, c'est vrai dans bien des cas.

Edgar Szoc a d'ailleurs dit un jour, au détour d'une conversation "Droits de l'Homme : heureusement que les femmes sont là !". Ce qui est moins évident, c'est l'analyse de ce phénomène.

Sommes-nous plus présentes parce que nous sommes mères aux yeux d'une société qui n'a pas fini d'évoluer et qui nous a confinées dans ce rôle, que nous ayons ou non enfanté ? Avons-nous plus de coeur ? Avons-nous plus de temps ? Avons-nous moins peur ? Sommes nous plus pragmatiques ? "Plus citoyennes" ?

Les choses sont probablement bien plus subtiles que ça et d'aucuns aiment à souligner qu'on ne leur laisse pas de place à la maison dans cette action citoyenne. D'autres encore regrettent le côté "maternaliste" de l'hébergement, ou du moins de la manière dont on en parle - alors que suivant la raison, et pas que le coeur, nous avons trouvé des solutions pratiques et fermement humaines pour répondre à l'absence de prise en charge de cette question par l'État. Ce n'est pas une cause bisounours menée par des femmes bisounours.

Il n'y a évidemment pas une seule réponse et il y a bien sûr matière à débat, ce que nous ferons ce jeudi 4 avril à l'ARC, à l'occasion d'une carte blanche qui m'a été offerte et à laquelle vous êtes toutes et tous cordialement invité.e.s.

*À travers ce post, j'aimerais déjà vous interpellier et avoir vos réflexions sur le sujet, pour nourrir la discussion de jeudi.*²⁰

Cette surreprésentation des femmes²¹ parmi les hébergeur·euses a été relevée dans plusieurs études mentionnées ici (Rea et al : 23, Deleixhe : 133) et plus communément dans *Perles d'accueil*, un corpus regroupant une série de posts Facebook de la Plateforme. Cependant, cette donnée n'est jamais précisée quantitativement ni questionnée, ni décrite, ni analysée et ne fait pas l'objet d'un traitement particulier, une variable qui pourrait influencer sur le concept

²⁰ <https://www.facebook.com/events/395615981225399/?ti=as>

²¹ Je n'ai pas interrogé les représentations de genre dans ce mémoire, le substantif s'entend ici comme groupe social s'identifiant comme tel, l'indice sur lequel je me suis référée à l'usage des prénoms (de genre féminin) pour déduire l'appartenance sociale à cette catégorie

d'hospitalité. En effet, c'est seulement dans le mémoire de Mèri Magrone (2020) qu'on découvre que cette surreprésentation des femmes dans les dispositifs d'aide aux personnes migrantes est un phénomène mentionné à plusieurs reprises et dans différents pays (Magrone : 25), il ne s'agit donc pas de quelque chose d'inédit, mais c'est bien l'analyse de ce phénomène qui est impensée. Concernant l'hébergement citoyen, de nouveau ce ne sont pas les articles mentionnant la surreprésentation des femmes mais bien le mémoire de Magrone qui renseigne des chiffres à ce sujet, chiffres qu'elle a pu obtenir via les administrateur·ices de la plateforme *Bruxelles Refugees*. Ainsi elle mentionne que : « *les statistiques du groupe Facebook « Hébergement Plateforme Citoyenne » montrent que 66,6 % des membres sont des femmes¹⁴ et que 90 % des posts sont réalisés par des femmes. En mars de l'année 2019, alors que l'association lançait une enquête destinée aux citoyen-ne-s engagé-e-s dans la cause des migrant-e-s afin de redéfinir leurs possibilités d'héberger, les statistiques nous montraient à nouveau une grande disparité de genre : sur 528 répondants, on compte 471 femmes, 51 hommes et 3 couples qui ont tenu à répondre au questionnaire ensemble. Un dernier exemple tout aussi parlant est celui des assises citoyennes organisées en 2019 par la PCSR dans le but de faire rencontrer les personnes désireuses de continuer à s'impliquer dans le mouvement citoyen d'hébergement : sur 126 participant-e-s nous comptons 104 femmes* ».

Comme le spécifie Magrone dans sa recherche, chausser les lunettes de genre pour étudier ce qui se passe au sein de l'hébergement citoyen en termes de rapports sociaux de genre, c'est mettre en lumière des points aveugles d'autres études et enquêtes sur l'hébergement citoyen et plus largement sur les mouvements sociaux et l'engagement politique.

Les théories de l'hospitalité ainsi que les enquêtes récentes sur l'hébergement citoyen sont relativement aveugles à la dimension genrée de celui-ci. Étant donné l'importance d'une approche genrée du phénomène de l'hébergement citoyen au regard des données publiées dans le mémoire de Magrone, il m'est apparu donc plus opportun de mobiliser les théories et la sociologie du *Care* pour enquêter sur les ressorts éthiques et politiques de cette pratique particulière de l'hospitalité en suivant l'hypothèse avancée par Paperman (2015 : 31) selon laquelle le langage du *Care* permettrait de saisir *une voix différente* ouvrant de nouvelles perspectives éthiques et politiques pour l'hospitalité.

4 LE PRISME DU CARE

Commençons par partir du fait que le *Care* est un concept intraduisible, qui comme on va le voir relève d'une richesse sémantique en anglais qu'on ne pourrait retrouver à travers un seul substantif comme le « soin » par exemple ou la « sollicitude » qui sont souvent mobilisés en guise de traduction.

Contrairement au concept d'hospitalité dont la controverse pointe les limites de l'universalisme moral, les éthiques du *Care* quant à elles plaident très clairement pour une approche particulariste et contextualisée des situations, de la construction des sujets dans ces contextes particuliers, de leur raisonnement et des présupposés moraux qui guident leur raisonnement et leur action. Les éthiques du *Care* en appellent à une refondation politique des institutions par « le bas », depuis les positions minoritaires des sujets concernés. Le champ théorique du *Care* n'est cependant pas exempt de controverses. Pour écarter toute tentation de naturalisation, dans une perspective de « genre », afin de donner une première définition qui servira d'appui à la suite de mon raisonnement, je partirai des chemins tracés par les pionnières des théories du *Care*, à savoir Carol Gilligan et Joan Tronto. Carol Gilligan dont l'étude du développement moral sous-jacent au concept de justice a permis de révéler qu'il existait une « voix différente ». Elle a fait la démonstration que cette voix différente, dite « féminine » faisait entendre une autre manière de raisonner face à un dilemme moral. Elle a fait apparaître que le concept de la justice ne permet pas, à lui seul, de résoudre certains conflits moraux. En effet il fait abstraction des relations d'interdépendances entre les individus, et ce déni, au nom du principe de « justice », peut avoir des effets néfastes sur les relations. Si sa théorie a pu être qualifiée d'essentialiste,²² elle a clarifié ses intentions par la suite : « *Une éthique féministe du Care est une voix différente parce que c'est une voix qui ne véhicule pas les normes et les valeurs du patriarcat ; c'est une voix qui n'est pas gouvernée par la dichotomie et la hiérarchie du genre, mais qui articule les normes et les valeurs démocratiques.* » (Gilligan 2009)

A la suite de Carol Gilligan, Joan Tronto et Berenice Fischer ont proposé une définition du *Care* révélant la portée politique du concept, engageant la perspective du *Care* dans une

²² Dans l'étude, c'est les petites filles qui portent cette « voix différente », mais il faut replacer ça dans son contexte social et historique

approche globale et holiste : « *une activité caractéristique de l'espèce humaine qui inclut tout ce que nous faisons en vue de maintenir, de continuer ou de réparer notre "monde" de telle sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde inclut nos corps, nos individualités, (selves) et notre environnement, que nous cherchons à tisser ensemble dans un maillage complexe qui soutient la vie .* » (Tronto 2009 : 143)

Puisque le *Care* est un concept féministe qui s'ancre dans l'expérience des femmes (Brugère 2017), au regard de la surreprésentation des femmes dans la pratique de l'hébergement citoyen, il semble pertinent de le mobiliser car susceptible de révéler des dimensions éthiques et politiques auxquelles sont aveugles les éthiques de l'hospitalité puisque dénuées de perspective de genre. C'est une éthique « humaine » qui s'appuie sur un invariant anthropologique qui repose sur la vulnérabilité et la dépendance des sujets sociaux (et non plus le « sacré de l'étranger »).

Ainsi le *Care* comme travail et comme disposition morale est fragmenté et réparti de manière inégalitaire entre les personnes, et au long de la vie. Il ne peut être saisi de manière universelle, chaque contexte donnant à le voir et le révéler le *Care* ainsi que les enjeux qu'il porte, mais peut également aveugler à d'autres enjeux liés aux rapports de pouvoir qui se reproduisent selon qui le donne et qui le reçoit.

C'est sur ce fil que se joue l'articulation entre éthique et politique du *Care* (Paperman 2015).

Afin de pouvoir y regarder de plus près Tronto a proposé de le penser comme un processus, une construction dont découle une organisation sociale, avec différents moments qui rendent visibles qui prend quoi en charge dans le processus (Tronto 2009 : 168) :

1/ repérer la nécessité, le besoin auquel il faut répondre : *to Care about*

2/ prendre les dispositions pour que le besoin puisse trouver une réponse : *to Take care of*

3/ donner directement la réponse au besoin : *Care giving*

4/ recevoir le besoin : *Care receiving*. C'est une étape de vérification qui permet de distinguer le *bon Care* du *mauvais Care*.

Cette grille de lecture du *Care* comme processus permet de repérer la division du travail qui le sous-tend, les deux premières phases étant prises en charge politiquement et moralement de

manière assez distribuée selon la race, le genre et la classe, tandis que les deux dernières phases sont le fait de groupes subalternes. En effet, les groupes privilégiés socialement ont bien moins à se soucier des phases trois et quatre. Pas besoin pour eux de se charger de « soigner directement » et de vérifier si ce « soin » est adéquat étant donné que ces étapes sont déléguées à d'autres (sous-traitance de la garde des enfants, des vieillards, du travail domestique, etc.). Cette sous-traitance est souvent effectuée par des groupes subalternes, pour qui, lorsque la question de leurs propres besoins surgit, se pose alors une autre question : qui peut y répondre ?

Les phases du *Care* pensées par Tronto peuvent alors servir de boussole pour essayer de n'oublier personne en chemin dans une approche « holiste », intégrée du *Care* (Tronto 2009 : 151), qui peut se penser en articulation avec différents acteurs sociaux selon les phases concernées.

4.1 *Le Care : redéfinir les frontières morales et politiques*

On a vu que l'hospitalité se pratiquait surtout dans la sphère privée dans le contexte migratoire qui nous intéresse. Alors que le concept d'hospitalité semble faire grand cas de cette séparation entre sphère privée et sphère publique, qui conforterait une distinction assez importante entre éthique et politique (sans toutefois empêcher de penser certaines articulations comme on a pu le voir précédemment), les études féministes et entre autres les théories du *Care* (et en premier lieu Joan Tronto dans son essai *Un monde vulnérable*), ont remis en cause la construction de ces sphères et des présupposés moraux qui leur sont associées, brouillant dès lors les frontières morales et la séparation public/privé, invitant dès lors à décentrer le regard et regarder au plus près de ce qui se joue dans la sphère privée, l'intime, la famille, etc.

4.1.1 Morale vs Politique

Tronto démontre que morale et politiques n'ont pas toujours été dissociées et qu'au 18^e, les Lumières écossaises reconnaissaient la place des sentiments moraux en philosophie politique. Mais avec l'avènement de l'homo economicus le paradigme des besoins et de l'affect a été substitué par le paradigme des intérêts et de la rationalité. Tronto a également une réflexion féministe sur cette époque dite « moderne » et elle démontre que la division entre raison et sentiments à cette époque devient marquée par le genre, les sentiments trouvent leur place dans le cadre de la famille. Aux femmes la morale et le foyer et aux hommes la politique et l'espace public, sans rapport d'équivalence puisque la politique est plus noble que la morale (Bereni et Revillard 2008 citant Fraisse G. : 9).

4.1.2 Sphère publique vs sphère privée

Dans ce travail, c'est sur la dichotomie public-privé comme dichotomie non domestique-domestique que je m'appuierai, le public se définissant « *par défaut [...] comme tout ce qui n'est pas de l'ordre du domestique et de l'intime.* » (Bereni et Revillard 2008 reprenant S.M.Okin : 3), la sphère privée étant alors entendu comme la sphère des besoins et la sphère publique celle de l'émancipation, seule à même de garantir l'égalité dans le contrat social « *républicain* » : *permettent aux individus de délibérer de façon libre, égale et publique sur le bien commun* (Bereni et Revillard 2008 : 8), élaborant dès lors l'espace des normes politiques (citoyenneté) et la légitimation de la puissance publique.

Selon Carol Pateman : « *La dichotomie entre le public et le privé est au centre des écrits et des luttes politiques féministes depuis près de deux siècles; en dernier ressort, c'est l'enjeu principal du mouvement des femmes* » (Pateman 1989 : 118) car elles ont montré que la subordination des femmes dans la sphère privée et leur exclusion de la sphère publique étaient un implicite, un présupposé des théories politiques modernes et leur subordination dans l'espace privé un continuum du socle à partir duquel un rapport de domination et d'exploitation était possible.

C'est avec le slogan « le privé [ou le personnel] est politique » que les féministes des années

70 ont signalé qu'il y avait un double mouvement du privé vers le politique et du politique vers le privé à partir d'une analyse de la division du travail dans et hors du foyer, mais aussi des rapports de pouvoir au sein de la sphère privée.

4.1.3 Point de vue distant vs Point de vue situé

Avec la pensée des « Lumières » triomphe le point de vue distancié et abstrait, le fameux universalisme qui dénie toute potentialité de construire des ordres politiques *situés*, et qui prennent en compte les attachements, les affects et les émotions. Le point de vue distant, renvoyant les sentiments et les relations à la sphère privée masque les relations de pouvoir entre celles et ceux qui sont renvoyé·es aux marges de la participation à la sphère publique perpétuant des rapports sociaux de domination de race et de genre. Ainsi on se trouve avec une hiérarchisation des point de vue moraux avec la morale des puissants vs les morales des subalternes ²³. Dans le contexte de l'hébergement citoyen, nous essaierons d'examiner où et quels rapports de pouvoir se logent ou s'atténuent à travers la pratique du *Care* et comment s'articulent dès lors privé et public, morale et politique, là où l'histoire a fait jouer la séparation (avec des assignations genrées) et la hiérarchisation (avec des différences de valeur). Il s'agit de réexaminer ce qui a été relégué à l'infrapolitique pour voir ce que cela « fait » à la politique.

4.2 Le Care : un travail et une éthique

Le *Care* est en partie, et pour commencer, un travail, c'est-à-dire un ensemble de tâches et un rapport moral à celles-ci. Sans ce travail, y compris celui qu'on réalise pour nous-mêmes, nous ne pourrions exister. En effet, ici il ne s'agira pas de rentrer dans une description du versant corvéable du *Care* ²⁴ mais de se concentrer sur la dimension relationnelle, la part

²³ Cf par exemple Bereni et Revillard (2008) sur les contestations du Black féminisme sur les concepts public/privé

²⁴ Sur le versant corvéable, les théories de la reproduction sociale sont riches d'enseignement mais je n'ai pas l'occasion de m'y attarder ici.

affective et morale qui le sous-tend et qui permet le *bon Care*. Enquêter sur le travail du *Care*, ce n'est pas seulement enquêter sur les savoir-faire, les compétences, c'est enquêter sur la part morale de ce travail, le travail émotionnel, c'est-à-dire la gestion des émotions, des affects et des conflits qui peuvent surgir dans la relation et dans la prise en charge des besoins. C'est Arlie Hochschild (1979) qui a théorisé le *travail émotionnel* et qui en a démontré les composantes cognitives, corporelles et expressives. A l'instar de Goffman, dans un contexte interactionniste, elle pense que l'émotion exprime bien quelque chose, mais ce quelque chose pour elle est différent que ce qu'explique la manière de ressentir. Derrière le *théâtre social*, il y a une idéologie qui induit une grille de lecture et d'interprétation des émotions, et il faut gratter ce vernis pour découvrir de nouvelles pistes d'interprétation. Son apport permet entre autres de poser une question cruciale : pourquoi n'est-il pas attendu la même chose de nos émotions selon où l'on se situe dans l'imbrication des rapports sociaux de genre, de race et de classe ?

La perspective de *Care* est pleinement éthique puisqu'elle interroge les principes moraux qui orientent nos actions.²⁵

Ainsi, la place des affects est strictement nécessaire pour permettre aux pourvoyeur.ses de *Care* de se reconnaître comme sujet agissant : (Modak 2005) : la dimension morale positive d'un travail qui, parce qu'il est toujours effectué *pour quelqu'un*, possède une valeur pour celle qui l'effectue. C'est là la grande différence entre le *Care* et d'autres éthiques : il ne s'agit pas seulement d'un rapport instrumental et normatif à des principes moraux, mais bien d'un rapport relationnel qui demande de raisonner en partie avec les affects et les émotions, une rationalité à l'épreuve de la pratique. L'engagement moral se valide par l'engagement pratique (Harang 2009). Cependant, il convient de ne pas s'aveugler devant une vision enchantée du *Care* comme l'ont souligné nombre de chercheur.euses, et de tout ce que cela peut sous-tendre en termes d'exploitation, de subordination et de reproduction des inégalités. Et il ne s'agit pas d'invisibiliser avec le langage de l'amour, les rapports de domination à l'oeuvre dans l'exercice du *Care* (Loute 2016). Il s'agit dès de faire travailler de concert théories féministes matérialistes et éthiques du *Care*.²⁶

²⁵ <https://www.ethique.gouv.qc.ca/fr/ethique/quest-ce-que-lethique/comment-aborder-un-dilemme-ethique/> - Consulté le 9/12/20

²⁶ Au sujet des chaînes du *Care*, cf par exemple Falquet et Moujoud (2010), sur le Dark Care, Dorlin Elsa (2007)

4.3 *Le Care politique*

Pour Tronto, le *Care* est politique en ce qu'il révèle (comme processus) les inégalités et les lignes de fracture entre les personnes et les groupes sociaux qui *pourvoient au Care* et ceux qui en *bénéficient* (que ce *Care* fasse l'objet d'un rapport marchand ou non). Placer le *Care* au centre de nos perspectives politiques permettrait de ne pas s'aveugler sur la part et la valeur de celui-ci au coeur de nos existences. Cela exigerait une meilleure prise en compte de TOUTES les phases du processus, à commencer par la reconnaissance dans l'espace politique de ceux qui pourvoient au *Care*, mais aussi de ceux qui en bénéficient mais qui pour des raisons de hiérarchie sociale, de grande dépendance, de minorisation de leurs voix politiques ne sont pas entendus. Ensemble, ces voix forment un groupe social, celui des *outsiders*, un groupe social *silencié* par des rapports de pouvoir, de domination et qui pourrait se penser et agir à partir du *Care*.

4.3.1 Représentation vs participation

Alice le Goff dans son essai *Care et démocratie radicale* (2013) s'appuie sur l'expérience de la Hull House²⁷ pour rapprocher les concepts d'hospitalité et de *Care*. Elle démontre que cette expérience de Jane Addams au 19^e siècle à Chicago visant à créer une maison « sociale » pour répondre aux besoins de populations défavorisées, tout en s'éloignant des modèles traditionnels caritatifs, a déplacé le modèle de l'assistance vers un modèle de la participation dans lequel la réceptivité est centrale. Elle porte une attention au *Care* inhérent aux formes sociales de vie et relève la dimension horizontale du *Care* qui se produit au sein des groupes les plus précaires. Cette horizontalité du *Care* entre subalternes a été relevée par Djigo (2016) dans son ethnographie de la jungle à Calais, et comme l'ont démontré les recherches de Vandevordt et Verschraegen (cf supra), la réduction de l'asymétrie et la recherche d'horizontalité font également partie d'une tendance au sein de la plateforme d'hébergement.

Le *Care* intervient dans les situations de dépendances mais pour autant que celles-ci ne soient

²⁷ La Hull House est un centre d'œuvres sociales cofondé en 1889 à Chicago, https://fr.wikipedia.org/wiki/Hull_House

pas totales, c'est bien l'émancipation et l'autonomie des bénéficiaires qui sont au cœur des éthiques du *Care*. Celles-ci visent les capacités et une forme d'empowerment. Le caractère auto-gestionnaire est souvent une visée politique des initiatives collectives pour se détacher de toute tendance à l'assistanat et produire des communautés en capacité d'installer des rapports de force avec les pouvoirs établis. Si la perspective est réjouissante, elle ne doit pas s'aveugler en retour sur le fait que les intérêts et les besoins sont façonnés par des rapports sociaux, en premier lieu de genre, et qu'une réévaluation permanente dans une perspective de *Care* soit nécessaire.(Le Goff 2013 : 60)

4.3.2 Droits et devoirs vs responsabilité

Penser en termes de droits et de justice individualise l'approche capacitaire et fait fi du caractère relationnel, de ce qui nous lie aux autres en termes de dépendances. Dès lors, autonomie et dépendance sont étroitement liées, et les individus ne sont pas des sujets autonomes mais bel et bien des sujets en relation et en situation.

Selon Tronto (citée par Ibos 2019 :194) il n'y a pas d'égalité réelle possible dans la sphère de la justice, et la perspective du *Care* permet selon elle d'en illustrer les manquements entre autre en révélant l'*indifférence des privilégiés*. Seulement, la perspective de *Care* se pense aussi en termes de conflits. En effet, besoins et intérêts selon là où l'on se situe, risquent d'entrer en contradiction : répondre aux besoins des autres au détriment de ses propres besoins et intérêts, recevoir une réponse à ses besoins au profit de ses seuls intérêts et au détriment des autres, etc. Les conflits possibles sont multiples et c'est dès lors, non plus une réponse rationnelle qui parfaite et exempte de conflits qui doit être recherchée, mais une attention au processus du *Care* , à ses conditions de réalisation à toutes les étapes, une responsabilisation collective pour une distribution des tâches et des responsabilités la plus « juste » possible.

Tronto propose d'ajouter aux quatre phases du *Care* (qui peuvent servir de boussole comme on l'a vu pour repenser des pratiques et visions souvent fragmentées), quatre points cardinaux que seraient les pré-supposés moraux de l'attention, la responsabilité, la compétence et la capacité de réponse.

1. L'attention se comprend comme la suspension de nos préoccupations pour être attentif.ve aux autres,
2. la responsabilité comme un outil d'examen politique quand bien même il est difficile d'en figer le périmètre,
3. la compétence comme le moment de la réponse, de l'adéquation du soin au besoin (le *bon Care*),
4. la capacité de réponse de la personne est à comprendre comme la réponse des destinataires. Il s'agit de considérer la position de l'autre comme lui/elle-même l'exprime .

Ces pré-supposés moraux ne sont pas des injonctions abstraites, ils sont à intégrer dans la mise en œuvre du *Care*. Ils permettent de faire travailler de concert des jugements personnels et politiques autour d'une situation concrète. Les besoins seront évalués à partir de besoins qualifiés d'universels (comme les droits humains) et aussi à partir des conditions matérielles, historiques et culturelles dans lesquels ils s'expriment. Tronto souligne que le *Care* doit révéler les *capabilités* (Tronto 2009 reprenant Nussbaum et Sen : 187), à savoir qu'une réponse adéquate ne sera pas la même en tous temps et tous contextes. En outre afin de potentialiser l'expression des besoins par les destinataires la mise en place d'un processus démocratique exigeant sera nécessaire, l'agentivité des destinataires étant une des conditions nécessaires à la réalisation du *Care* adéquat. Cette question de l'expression est étroitement liée à la question de l'attention, la disposition à écouter.

Finalement, si la perspective de *Care* permet de déconstruire le mythe de l'autonomie, ce n'est pas pour réhabiliter la dépendance vue comme « *incapacité à former des jugements pour soi-même et être à la merci des autres* » (Tronto 2009 : 213), mais bien pour la repenser comme une condition même de la vie à agencer. Elle promeut une certaine vision du monde, de ce qui compte.

5 ENQUETER AU PRISME DU CARE

5.1 *Méthodologie*

Avant toute chose, je voudrais préciser que si cette recherche émerge dans un contexte social et politique qu'on a appréhendé ci-avant, à partir d'une expérience personnelle, c'est surtout le Master en Etudes de genre, et ce en quoi il a bousculé ma manière de percevoir les phénomènes sociaux et politiques, qui a induit cette recherche.

Ainsi cette enquête doit beaucoup aux épistémologies féministes. Les recherches féministes ont dévoilé la part d'androcentrisme et d'ethnocentrisme de nombreuses théories, mais aussi d'anthropocentrisme²⁸. Dès lors on peut considérer avec celles qui nous ont ouvert la voie, qu'il n'y a pas d'objectivité, de grande « neutralité », il n'y a plus de Savoir, mais des *savoirs situés* à partir des points de vue des chercheur·euses. La théorie féministe du point de vue propose d'élaborer une *objectivité forte* au sens de Sandra Harding, à savoir que les subjectivités et la multifocalité permettent de construire de riches savoirs, un peu moins aveugles aux rapports de pouvoir qui traversent la société, dans une perspective historique et dans un mouvement qui engage le·la chercheur·euse, partie prenante de la construction de ce savoir (la part réflexive). (Dorlin 2008, Haraway 2007 [1988])

Pour entamer cette recherche, je me suis appuyée sur ce qui m'avait dérouté, sur ce qui avait ébranlé mes croyances comme on l'a vu en introduction. J'ai emprunté à la démarche pragmatique cette possibilité de garder ouverts les questionnements, pour laisser venir les éléments de compréhension du réel. Il s'agissait de produire une connaissance d'une pratique en interrogeant les actions liées à la pratique d'hébergement, d'écouter les récits de ceux qui hébergent. Toutefois, ma démarche n'était pas pour autant hasardeuse ou relativiste, il s'agissait bien de rechercher cette *objectivité forte*.

Au-delà de mon expérience de l'hébergement qui constitue certes un point de départ mais n'est pas significative (cela n'a duré que quelques mois à fréquences irrégulières), il m'a fallu entrer

²⁸ Impossible d'en faire une liste exhaustive mais on en retrouve quelques unes dans cette bibliographie

dans une phase exploratoire. La première étape a consisté en la découverte de *Perles d'accueil*, un ouvrage rassemblant des centaines de posts Facebook, témoignages « positifs » des expériences d'hébergement. En ce qu'il s'agissait là d'une « vitrine » de l'expérience, ce corpus était tout à fait insuffisant pour la recherche que je voulais mener sur les ressorts éthiques et politiques de la relation hébergeur·euses – hébergé·es. Empruntant une approche méthodologique chère à l'anthropologie et aux ethnographies de terrain, j'ai alors privilégié l'observation participante, principalement entre septembre 2019 et mars 2020. Je me suis inscrite dans un groupe Facebook lié à un hébergement collectif auto-géré au domicile d'une particulière en Province de Liège à Z. (projet indépendant de la plateforme), et je me suis également inscrite sur le groupe Facebook d'un collectif militant liégeois à l'initiative d'un hébergement collectif (qu'on appellera CM – pour Collectif Militant). Contrairement aux groupes Facebook liés à la plateforme sur lesquels j'étais déjà inscrite (pour nos propres « besoins » d'hébergeur·euses : plateforme générale Bruxelles et plateforme locale de Liège) et dont j'avais un usage passif (je ne faisais qu'observer les dire et agir des membres et prendre les informations qui m'intéressaient), je me suis rendue active sur les deux autres groupes en proposant du bénévolat à diverses occasions (chantier collectif d'aménagement de dortoirs, cuisine collective entre autres).

Après cette phase exploratoire, j'ai choisi la méthode des entretiens semi-directifs en essayant d'emprunter à l'entretien compréhensif (Kaufmann 2011 [2004]) les qualités d'horizontalité, d'empathie, d'engagement. Je souhaitais interviewer entre 8 et 10 personnes, et j'ai décidé de limiter mes « personnes cibles » comme suit :

- d'une part à des hébergeur·euses de la Province de Liège étant donné la connaissance que j'avais désormais du fonctionnement des réseaux à cette échelle du territoire
- d'autre part à des hébergeur·euses ayant « activement » hébergé, à savoir ayant hébergé plusieurs personnes et sur une durée longue (plus d'un an)

J'ai conçu une grille d'entretien qui regroupait les grands thèmes que je souhaitais explorer.²⁹ Les expériences combinées dans les différents groupes virtuels et réels, et les rencontres que j'y ai faites, m'ont permis d'avoir une meilleure compréhension des dynamiques et du réseau d'acteur.rices qui organisaient collectivement l'aide aux personnes migrantes, ainsi que des

²⁹ Grille d'entretien en annexe 1

besoins de ces personnes migrantes. Ainsi j'ai souvent gagné du temps dans les entretiens car je n'avais pas besoin de me faire expliquer certains détails pratiques et juridiques. En outre cela a créé une certaine « proximité », favorisant un rapport non-hiérarchique, enquêtrice-enquêté·e.

Enquêter sur un *objet invisible* (Benelli et Modak, 2010) demande de passer par les émotions, ce sont grâce à elles que l'objet de *Care* pourra être abordé être mieux connu, et mes émotions de chercheuse participeront également au processus de recherche et de découverte.

Pour obtenir des rendez-vous, je suis passée par le groupe de la plateforme Liège et j'ai reçu une quinzaine de réponses, dont seulement un homme. Qu'importait puisque justement la littérature scientifique récente ne faisant que peu de cas de la perspective de genre, ce serait l'occasion d'explorer de nouvelles « visions » (Haraway 2007 [1988]). J'ai vérifié par téléphone que les profils correspondaient bien aux profils recherchés et j'ai fixé des premiers rendez-vous. Seulement le virus s'est invité chez moi, puis il y a eu le deuxième confinement, ce qui a compliqué la prise de rendez-vous. Après 6 entretiens, certains réalisés en présentiel et d'autres en visio-conférence, j'ai commencé l'analyse et dans mes aller-retour avec la théorie, j'arrivais alors à une certaine saturation. J'ai effectué un 7^e entretien mais qui ne m'a rien apporté de particulier. En outre, au fil des interviews, je voyais apparaître d'autres biais, je devenais plus aguerrie à l'exercice de l'entretien, et j'avais tendance à aller au-delà de la première grille de questions que je m'étais donnée le temps pressant, mais non sans frustrations, j'ai clôturé l'enquête.

Il y a de nombreux biais à cette enquête mais qui constituent également des éléments d'appui à partir du moment où ils sont conscientisés. Ainsi l'échantillonnage n'est que peu représentatif, mais ce n'est pas la représentativité qui m'a intéressée en premier lieu, ma recherche s'inscrivant dans l'épistémologie des savoirs situés, assumant donc la *perspective partielle* (Haraway 2007 [1988]) : 119). Dans cette perspective il s'agit bien de se demander comment les relations hébergeur.se-hébergé·e font sens dans un parcours biographique, « *les conditions de vie étant aussi des conditions de vue* » (Dorlin 2008 citant Maria Puig de la Bellacasa : 17).

Cependant les personnes n'étant certainement pas réductibles à leurs parcours biographiques, je ne m'y attarderai pas. Des « mini-biographies d'hébergeur·euses » serviront simplement à situer les propos que j'ai choisis de mettre en exergue par la suite.

5.2 L'enquête

Tronto a tracé la voix à la rupture disciplinaire entre philosophie et sociologie, en proposant le *Care* comme pratique, à savoir action et pensée. Ainsi l'enquête de terrain m'a paru appropriée pour examiner ce qui se loge dans l'hébergement de personnes migrantes en termes de pratiques éthiques et politiques. Plutôt qu'une ethnographie de l'hospitalité qui observerait les « rituels » de réciprocité ou encore la place de l'alimentation dans ces pratiques (Clarebout 2020), je vais enquêter sur les subjectivités des enquêté·es dans la pratique de l'hospitalité. Je vais m'intéresser de près aux implications matérielles et émotionnelles de l'hébergement, et de leurs effets sur l'agir politique.

5.2.1 Les personnages

Dans ces mini-biographies, tout à fait partielles et anonymisées, il s'agit de restituer quelques éléments qui à mon sens peuvent éclairer certains aspects de la recherche, mais pas de manière assez significative pour que je m'en serve pour les interpréter. C'est aussi donner un peu de *chair* aux récits..

Coralie

Elle est quarantenaire, mère d'un jeune enfant, avec qui elle vit près de Liège (sauf quand il va chez son père certains week-end). Elle est freelance et sans emploi pour l'instant mais avait un emploi à temps plein au moment où elle a fait ses premiers hébergements. Avant d'héberger elle était active dans un réseau de femmes entrepreneures, aujourd'hui elle a arrêté car elle n'a plus le temps. Elle a hébergé pour la première fois à l'été 2018 et héberge encore aujourd'hui, autant des hébergements de courte durée que des hébergements « longs ». Coralie est administratrice d'un groupe Facebook lié à la plateforme de Bruxelles et d'autres groupes pour autant qu'ils soient « labellisés plateforme ». Elle a beaucoup plus hébergé d'hommes que de femmes³⁰ (parfois iels sont plusieurs, parfois elle héberge une seule personne, surtout sur des

³⁰ Je relève ici le genre des hébergé·es pour indiquer que les rapports sociaux de genre dans la relation hébergeur·euse / hébergé·e mériteraient d'être explorés. En outre, si derrière le générique des « hébergeurs » on a vu qu'il y avait d'abord des hébergeuses, le terme de « migrants » masque lui aussi une réalité genrée à savoir que 51% des migrations internationales selon l'ONU (chiffre cité par Camille Schmoll), un phénomène que Morokvasic avait identifié en 1984 dans son article « Birds of passage are also women » et dont le Care

durées plus longues). Elle a une chambre d'ami.es dans laquelle ses hôtes logent.

Laurence

Elle est cinquantenaire. Elle a trois filles qui vivaient avec elle au moment des premiers hébergements (sauf un week-end sur deux) et son compagnon les rejoint le week-end. Elle vit à Liège mais travaille en région germanophone. Elle occupe un poste à responsabilités dans le secteur de l'aide à la personne. Ses filles n'ont jamais marqué de réticences à l'idée d'héberger, mais ont pu parfois se sentir délaissées. Elle n'a pas spécialement eu d'engagements bénévoles depuis qu'elle a des enfants. Elle a commencé à héberger en septembre 2018, d'abord le week-end et puis pour de longues durées. Elle a été connectée à différents groupes Facebook liés à la plateforme, mais pas seulement (groupe auto-géré de Z.). Elle a hébergé pendant plus d'un an, et accompagne aujourd'hui une personne qui a désormais introduit sa demande d'asile. Cette personne loge très souvent chez elle et parfois en centre Croix-Rouge. Elle accompagne également une quinzaine de personnes dans leurs demandes d'asile et/ou leur « insertion » en Belgique suite à l'obtention de leurs papiers. Elle a été personne ressource sur des questions juridiques pour de nombreuses familles d'hébergeur·euses (dont la nôtre). Elle a une grande maison et une chambre d'ami.es dans laquelle les hôtes logent.

Claire

Elle est cinquantenaire. Elle vit en couple avec son mari dans la Province de Liège. Iels ont 3 enfants dont deux filles qui étudient, sont en kots et ne sont présentes que les week-ends, et un fils qui vit avec eux en permanence. Elle occupe un poste à responsabilités dans le secteur non-marchand. Elle a eu des activités bénévoles de type « humanitaire » avant d'héberger. Elle et sa famille ont hébergé exclusivement le week-end (il y a eu quelques rares exceptions pour une urgence liée à une nécessité de soins par exemple) depuis l'automne 2017 et iels ont arrêté en décembre 2019. Elle a été en contact avec le Groupe Facebook de la plateforme de Hesbaye. Iels ont hébergé presque exclusivement des hommes (elle parle souvent de 4 ou 5 personnes à la fois). Iels ont une grande maison avec une grande pièce avec sanitaires qui était réservée aux personnes migrantes. Aujourd'hui Claire est investie dans un projet

(chaînes globales du Care, Care drain) constitue un élément central,

d'hébergement collectif de personnes migrantes dans sa commune.

Brigitte

Elle est cinquantenaire, elle a trois enfants, elle vit avec son fils cadet, Jules, en Province de Liège où elle a emménagé il y a peu de temps. Elle occupe un poste à temps plein en milieu académique. Elle a d'abord commencé par être bénévole pour la plateforme Hesbaye car son fils aîné qui vivait alors sous son toit refusait qu'ils hébergent. A son départ elle a récupéré sa chambre pour héberger. Elle a une grande maison. Elle a rejoint la plateforme en février 2018 et a hébergé quelques mois plus tard. Elle a essentiellement hébergé le week-end, parfois jusqu'à 7 personnes, mais parfois certaines personnes sont restées plus longtemps. Depuis le confinement, elle a ralenti le rythme des hébergements, aussi à la demande de son fils cadet. Elle coordonne aujourd'hui une antenne de la plateforme dans sa ville et a initié avec d'autres un projet d'hébergement collectif pour femmes.

Pierre

Il est soixantenaire, il a un fils et vit seul à Liège. Il est sans-emploi et a des activités militantes depuis de nombreuses années. Il est un des fondateurs du Collectif Militant (CM) qui a mis en place des hébergements collectifs de personnes migrantes une semaine par mois dans le dortoir d'une salle de spectacle début 2018. Il a un petit appartement et héberge depuis 2019 de manière intermittente sur son canapé ou dans une pièce en-dessous de son appartement mais qui n'a ni sanitaires ni cuisine, en générale une personne (des hommes) mais il a aussi hébergé une femme avec enfants. Les personnes qu'il a hébergées ne cherchent pas à rejoindre l'Angleterre, elles sont là quotidiennement. Avec CM il essaie de trouver d'autres solutions d'hébergements collectifs pour des personnes migrantes qui par choix ou par défaut se retrouvent de manière durable sur le territoire belge.

Nathalie

Elle est cinquantenaire, elle a un enfant et elle vit seule dans une maison à Liège.

Elle est sans-emploi mais active dans divers réseaux militants et bénévoles. Elle s'est beaucoup investie dans le collectif liégeois CM dont elle est l'un des fondatrices. Elle héberge chez elle depuis plus d'un an, essentiellement des personnes migrantes qui restent de longues

périodes chez elle et ne cherchant pas à rejoindre l'Angleterre, elles sont là quotidiennement. Elle héberge une seule personne à la fois dans une chambre d'amis, dans le grenier. Elle n'a hébergé que des hommes jusqu'à présent.

5.2.2 Les premiers pas : entre grammaire existentielle et politique

Pour toutes les personnes interrogées, le déclencheur de l'engagement dans l'hébergement citoyen a été une indignation réactive face à l'écho médiatique de la violence exercée par les pouvoirs politiques en charge des questions migratoires sur les personnes migrantes, et en miroir de la résistance en marche sur la Plateforme d'hébergement citoyen.

Pour deux des personnes interrogées, le soubassement de l'engagement était aussi explicitement politique puisqu'il était formalisé à travers la création d'un collectif aux revendications militantes sur les questions migratoires (CM). Il est intéressant de noter que pour l'une de ces personnes, ce choix d'engagement politique dans la cause des migrant·es relevait d'un certain calcul, révélant le caractère instrumental de l'engagement.

« J'avais l'impression que c'était un thème avec lequel le gouvernement en place n'était pas du tout à l'aise et qu'il y avait une chose que je voulais, c'était que ce gouvernement saute et je voyais les problèmes que ça posait au sein de ce gouvernement et la merde que ça y foutait, ça me paraissait plus efficace que les manifestations syndicales qui avaient été faites avant, donc j'avais envie d'apporter un soutien à ça [...] L'autre aspect c'est la plateforme d'hébergement et qui prenait une ampleur et dont on parlait de plus en plus, et qui mettait mal à l'aise le gouvernement et ça avait un autre intérêt pour moi : ça mobilisait énormément de gens pas du tout habitués de la militance tant sociologiquement ... c'est plutôt ce qui est un truc qu'on arrive difficilement à faire dans nos pratiques politiques. » (Pierre p.1)

Mais c'est parfois aussi une *grammaire existentielle* (De Bouver 2016) qui vient s'arrimer à l'engagement, comme chez Coralie qui fait état de la conscience de sa propre vulnérabilité (ou de celle d'une personne proche, ici son père) pour justifier le fait d'avoir été touchée « émotionnellement ». On peut supposer dès lors que c'est une éthique qui guiderait les

engagements des personnes interrogées si on l'entend au sens qu'en donne Fabienne Brugère (2011 : 33) comme « *le fait d'une inquiétude existentielle et d'une immersion dans un contexte* » .

« Mettre à l'abri des humains, je n'associe pas ça à quelque chose de politique mais humanitaire VRAIMENT d'humain, mais à côté de ça je refuse de laisser passer des messages que mon pays, mon gouvernement envoie aux étrangers, moi je suis petite-fille de migrants sicilien alors les conditions elles étaient pas les mêmes puisque la Belgique elle a acheté mes grands-parents pour qu'ils aillent travailler dans la mine mais j'ai grandi avec les histoires de mon père qui a grandi à coup d'insultes racistes, qui a connu les affiches interdit aux chiens et aux italiens, avant on les mettait dans des baraques ... je peux pas admettre qu'on laisse des gens seuls, ça fait partie de mon ADN aussi . » (Coralie p.14)

5.2.3 La pratique de l'hébergement, une réponse éthique à un problème politique

Se laisser affecter

« Ne pas savoir que faire pour bien faire » (Laurence p.1)

Ce qui explique l'hébergement citoyen vu comme capacité de réponse aux besoins des personnes migrantes en transit, c'est avant toute chose la faculté d'*attention des hébergeur-euses*. Selon Tronto citant Weil S. (Tronto 2009 : 173), l'attention est une suspension de la volonté qui va permettre aux personnes de se laisser toucher par les besoins d'autrui et en conséquence de construire les réponses à apporter à ce besoin. Avec le *Care* on bascule du registre des droits qu'investiguait l'hospitalité à celui des besoins. Cette attention, elle se retrouve à toutes les étapes du *Care*, et l'écoute en constitue sa qualité élémentaire, puisqu'il s'agit d'*« écouter avec attention »* (Bourgault 2016 : 16). Dans les récits d'hébergement, toutes les personnes interrogées ont témoigné d'une disponibilité à l'écoute des personnes migrantes plutôt que d'une incitation à raconter. Ceci relève d'une attitude morale bien différente de ce que Marjorie Gerbier-Aublanc avait qualifié de réciprocité éprouvante concernant la demande implicite (une écoute *exigeante*) des hôtes de recueillir les récits des

parcours migratoires en contre-don de hospitalité offerte.

« Au niveau des échanges il y en a qui pouvaient énormément et qui racontaient des choses difficiles à entendre, il y a des gens qui racontaient toute leur histoire de leur pays, de leur voyage et d'autres qui racontaient quasi rien, je suis psy, je pense que j'étais disponible pour l'écoute mais c'était toujours eux qui choisissaient, je laissais venir , je n'ai jamais poussé mais je pense que j'étais dispo. » (Laurence p.5)

Cette attention peut aussi se manifester à l'écoute du « non-verbal » qui permet une interprétation, une réponse jugée adéquate par la personne qui l'exécute, comme lorsque Laurence observe que laisser un couple profiter de sa cuisine toute une journée, c'est plus que leur offrir la possibilité de se nourrir, c'est leur laisser renouer avec l'intimité d'un repas cuisine et partagé, juste à deux. Ainsi la prise du repas en « commun » qui est l'habitude de la famille de Laurence est suspendue pour laisser place à cette intimité. De la même manière « écouter les maux » passe par une attention à leurs manifestations et pas forcément par le langage. *« La capacité de s'exprimer dépend de l'écoute reçue »* (Hennion et Vidal-Naquet 2015 : 17). Ainsi Coralie témoigne de l'observation de la décrépitude d'un *habitué*³¹ derrière laquelle elle entend de la souffrance et elle choisit d'apporter une réponse spécifique.

« Il était dans un état de stress incroyable, et silence même pas en 3 semaines, il a perdu 7 kilos, en 3 semaines. il a commencé à boire beaucoup . Il était plus, c'était plus le gars que j'avais rencontré au début, souriant qui me chantait Papaoutai quoi. Et donc au bout d'un moment, après cette histoire avec la police au parc, il venait d'arriver au parc il m'a dit non je veux revenir. Je rappelle le chauffeur qui l'avait conduit le matin et lui dis : Chantal : est-ce que tu peux me le ramener ce soir car ça ne va pas. Elle me dit OK. Elle me l'a ramené et là j'ai passé ma soirée assise sur son lit avec lui couché sa tête sur mes genoux, je lui Caressais les cheveux comme une maman en lui disant : ça va aller, ça va s'arranger, tracasse pas jusqu'à ce qu'il s'endorme en fait. Il pleurait, il était stressé, il faisait des cauchemars et tout et quand il s'est endormi, j'ai attendu encore un peu qu'il soit vraiment endormi avant de sortir de sa chambre quoi. Et le lendemain matin je lui ai dit écoute ça va pas, tu ne

³¹ Manière de nommer les personnes qui reviennent à plusieurs reprises sur le lieu d'hébergement. Cette expression a été mobilisée par toutes les personnes interrogées

ressembles plus à rien, ne me demandes plus un chauffeur pour aller à BXL, tu n'iras plus. Tu veux un chauffeur pour aller à Bruxelles, tu te débrouilles tout seul, ne me demandes pas mon aide pour aller à Bruxelles. Demande-moi mon aide pour aller mieux, mais moi je ne veux plus que tu ailles à BXL. Quand tu iras mieux on en reparlera mais là pour le moment je veux que tu reste ici. et donc il est resté 6 semaines à la maison où il a petit à petit repris vie ». (Coralie p.9)

Cette attention se reflète avant tout dans l'ordinaire du *Care*. En effet, si avant d'héberger pour la première fois la plupart des hébergeur·euses se sont informé·es ³² pour avoir quelques repères sur les choses à faire, à penser, c'est par la pratique qu'ils en viennent à bousculer leurs habitudes pour répondre aux besoins des hébergé·es, et en premier lieu leurs habitudes alimentaires. Ainsi iels offrent aux hébergé·es la possibilité de se sentir « chez-soi » à tout le moins à travers l'assiette.

Mais héberger ne se réduit pas au gîte et au couvert. C'est tout un ordinaire de pratiques, d'habitudes, de valeurs qui est « suspendu et ouvert » à ce que la rencontre va y amener, en ce compris des bouleversements matériels et émotionnels.

Pour cela, il faut se laisser affecter, mais sans se laisser envahir, c'est là que réside tout un jeu d'équilibre qui n'est pas facile à gérer pour nombre des hébergeur·euses interrogé·es, surtout à moyen et long terme.

« C'est plus par rapport au quotidien, par rapport à des rapports au monde, c'est vrai qu'on a parfois des discussions donc avec la 3è pers qui parlait pas français c'est parfois très fatigant ... tu vois en même temps j'aime bien, j'ai envie, mais en même temps comme intrusion de mon intimité (soupir) c'est ça, ça prend beaucoup d'énergie d'écouter quand en plus il y a la barrière ... d'écouter, ∴ et puis de défendre ton point de vue aussi (elle rit) quand on n'est pas d'accord. Après moi c'est vrai que ça m'a quand même apporté beaucoup de choses sur des visions diverses de la vie, et d'essayer de ne pas être jugeante ... heu essayer d'entendre ... ça m'a quand même apporté beaucoup » (Nathalie p.3)

³² auprès de groupes de références comme les groupes de la plateforme, ou des proches aidant·es,

« Moi j'étais super vigilante aussi à préserver le confort de chacun, à pas oublier que j'avais des enfants et une famille pour ne m'occuper que des migrants. Avec les migrants ...on a beaucoup apprécié qu'ils soient fort discrets parce qu'il y a des familles, ils faisaient la fête tous les soirs, ils faisaient des jeux de société, écoutaient de la musique et dansaient ... mais ça ça aurait été trop pour nous en fait. Moi je sentais que mon rôle était qu'ils soient en sécurité, au chaud, laver leurs vêtements, de quoi manger, mais je voulais pas de fusion. Je cherchais pas une vie sociale en les accueillant, ni à agrandir ma famille, ni quoi que ce soit non, c'était quand même assez cadré, on appréciait qu'ils soient beaucoup dans leur chambre et qu'on partage uniquement les moments de repas ensemble. » (Claire p.4-5)

Les manières de faire, de se situer et de poser un cadre et des limites diffèrent selon les hébergeur·euses comme on peut le deviner avec les extraits ci-dessus. Pour Claire, qui a hébergé de manière intense mais rarement dans la durée, le cadre de l'hébergement était très délimité, ce qui influence la nature des relations. Les dilemmes moraux ne sont dès lors pas les mêmes pour Nathalie qui a laissé beaucoup d' « espace » à la relation que pour Claire qui a clairement défini le périmètre de celle-ci. Pour Pierre et Nathalie qui ont eu une expérience de l'hébergement collectif avant l'hébergement « chez-soi », il apparaît clairement que cela leur semblait moins compliqué d'un point de vue moral dans le cadre l'hébergement collectif dont les règles étaient assez bien définies.

La relation

« Quand t'es pas hébergeur, tu comprends pas le lien qui se crée » (Coralie p.10)

« Il y a des relations qui ont eu lieu parce qu'on les a créées ... ça répond à des demandes différentes, les transmigrant·es sont pas là pour devenir copains avec toi, ils attendent juste une aide logistique qui leur permette d'y arriver , ce que je trouve compliqué avec l'hébergement privé c'est que les liens qui se créent sont très très importants, c'est compliqué. Du coup t'es touché par la situation c'est assez intenable je trouve quand des gens partent. Enfin moi je l'ai vécu avec Gloria qui est partie en France et alors c'est un arrachement. Alors c'est un paradoxe complet parce que tu te dis alors je suis mal qu'elle parte, je ne peux plus l'aider, et c'est dur alors je l'aide pr moi ou je l'aide pour elle (rires). Enfin à un moment

donné je me dis mais t'es complètement à la masse tu voudrais qu'elle reste en Belgique pour continuer à pouvoir l'aider et Quand les 15 jours ou 3 semaines qui ont suivi elle t'envoie un message et elle te dit « comment vas-tu Pierre ? » et bin je lui dis « mais ça ne va pas t'es partie » (rires) je me dis enfin, mais t'es complètement con. Ça crée vraiment des attachements forts. » (Pierre p.3)

Les relations sont au coeur de la perspective de *Care*. Le *Care* est produit *pour* quelqu'un, même chez Pierre qui avait dans un premier temps une approche que j'ai qualifiée d'« instrumentale » de l'hébergement. Dès lors qu'il a hébergé chez lui, il s'est retrouvé dans ce jeu d'équilibre entre les attentions portées à autrui et celles portées à soi-même.

Le caractère relationnel des éthiques du *Care* en constituent sa raison d'être. Dans le cadre de l'hébergement, certains récits parlent de « *coup de foudre* » ou « *de visages qu'on n'oubliera jamais* », ce n'est cependant pas dans la fulgurance de la rencontre que se joue le *Care*, mais bien dans les relations, et celles qui comptent ce sont celles qui s'inscrivent dans la durée. Il y est alors question de subjectivités, d'attachements, d'émotions, et plus la relation semble s'installer dans le temps plus le *Care* deviendra exigeant et chamboulant, révélant les ambivalences des sentiments et les tensions entre responsabilité individuelle et nécessité de l'instituant.

La confiance

Il apparaît assez clairement que lorsque les hébergeur·euses laissent de la place à la relation et donc à l'inattendu, les hébergé·es deviennent dès lors beaucoup plus en capacité d'agir, de *prendre une place* chez l'hébergeur·euse, dans un monde qui par ailleurs ne leur en laisse aucune. On peut retourner à la formule de la *politique des cuisines* (De Stexhe 2019), car selon moi l'espace-temps de la cuisine est emblématique d'une réappropriation, d'une puissance d'agir à une échelle « domestique », (Schmoll 2020 : 166) où s'exerce une autonomie sous tension, c'est-à-dire la possibilité d'une subjectivisation limitée dans l'espace et dans le temps.

Au-delà de la cuisine, il s'agit également d'une confiance donnée par l'hébergeur·euse, un

investissement dans la relation, et en miroir, d'une confiance qui est reçue par l'hébergé·e. Cette forme de symétrie dans la relation s'exprime lorsque les personnes hébergé·es se sentent à l'aise et agissent avec une relative autonomie, bousculant l'ordre social de l'hospitalité pour laisser la place à l'expression de ce qu'ils sont.

« Le vendredi soir j'ai été chercher des Durumn des kebabs et des machins comme ça et puis le samedi je leur dis j'ai un truc pour vous et j'ai sorti les Injeras³³ et ils étaient tout contents parce qu'en fait ils n'en mangeaient pas. Et ils m'ont dit OK là on va cuisiner alors il nous faut ça ça ça ça ça, on a été faire les courses, ils ont cuisiné tout l'après-midi, on a fait un plat énorme avec plein de trucs différents éthiopiens et on a partagé ça, ils ont mis de la musique et on a dansé tous les trois dans ma cuisine. » (Coralie p.9)

Mais lorsque cet ordre social est bousculé, cela pose de nouveaux dilemmes moraux , par exemple entre affirmation de soi et compréhension.³⁴

« A un moment y'en a un qui était venu, il venait chez moi le week-end ... et après le foot [le collectif a organisé des tournois de mini-foot pendant une certaine période] et là il me dit qu'il a invité des autres, et je lui dis mais comment ça t'as invité des gens, j'ai pas fait à manger pour eux et puis on n'invite pas des gens comme ça ... tu me demandes si je veux bien il y a des tas de moments où j'étais coincé entre c'est culturel ou il est juste mal élevé ce garçon ... il y a des trucs tu te dis c'est des questions culturellesmais moi on fait pas comme ça. Il y a des tas de choses comme ça. Le gars il rentre chez toi il allume la TV et tu dis mais qu'est-ce que tu fais et tu dis ben tu n'allumes pas la TV d'abord tu vas la regarder, ben non, ben alors t'allumes pas la TV ça coûte c'est l'électricité, puis ça me casse les pieds tu mets n'importe quoi, puis je me suis rappelé tiens chez mon oncle à la campagne la TV fonctionne tout le temps alors je me suis dit si ça se trouve chez eux aussi c'est comme ça, et je ne sais pas mais je ne serais pas étonné comme moi je rentre et je mets la radio, le gars il vient et il met la TV, tu vois c'est tous des trucs comme ça, le gars il rentre il prend un fruit il

³³ Ce sont des sortes de crêpes au levain, très présentes dans la cuisine éthiopienne et érythréenne

³⁴ Nota Bene : Dans le contexte actuel, les besoins des personnes migrantes étant immenses et l'idéal d'une autonomie -à minima- pour nombre d'entre elleux, étant inatteignable ici en Belgique, ces dilemmes moraux peuvent sembler infinis.

me dit pas tiens est-ce que je peux prendre un fruit » (Pierre p.3)

Ces dilemmes moraux ne sont cependant pas stériles, ils développent l'empathie, moteur de l'attention aux autres et à soi (Zielinski 2010), et des équilibres peuvent se construire en chemin.

« Cette personne là était beaucoup chez moi, beaucoup sur l'ordi. Elle est hyper sociable mais a des difficultés à sortir, mais pas du tout déprimée du tout du tout du tout donc moi ça m'a aussi amené une bouffée d'air frais dans la maison . Il est marocain aussi et j'ai dans ma famille des marocains et il parle très bien français, et je suis allée deux fois au Maroc ... il bouge presque pas , parfois je l'emmène avec moi ... quand je suis à la maison on vit beaucoup ensemble, il n'a pas fort une vie de son côté, enfin si il est beaucoup sur les réseaux sociaux, il est avec sa famille ses amis et moi je reste plus en dehors » (Nathalie p.2)

Les hébergements, au fil du temps ne sont plus sollicités au hasard du dispatching mais bien souvent par des recommandations de pair·es à pair·es. Ce phénomène de cooptation des personnes migrantes, de « recommandation » des hébergeur·euses peut être considéré comme un élément de réponse des bénéficiaires du *Care* (et l'existence de la phase quatre du *Care* qui suppose qu'au *Care giving* il y a un *Care receiving*, une réponse exprimée par le·la bénéficiaire , il pourrait traduire le fait que le *Care* reçu a été un *bon Care* puisqu'il devient « recommandé » par d'autres. Cette confiance constitue un terreau qui potentialise les relations.

En effet, il n'est pas inapproprié de dire que les personnes migrantes ont beaucoup plus approché l'Europe et la Belgique au prisme de l'hostilité que de la confiance. Ainsi il n'est pas anodin de considérer comme « inhabituelle » la confiance accordée aux hébergé·es par certain·es hébergeur·euses qui laissent leur clé, leur maison, et surtout qui s'engagent de manière conséquente dans la relation, avec une responsabilité vis-à-vis d'elleux (nous y reviendrons un peu plus tard). Cette confiance en l'hébergé·e devient confiance en l'hébergeur·euse quand la personne migrante manifeste son désir de renouveler l'hébergement voire le « recommande » à une personne migrante « tiers »³⁵. Il en va de même lorsque le·la

³⁵ la cooptation entre personnes migrant·es est un marqueur central du processus de dispatching auto-géré par les personnes migrant·es, cela évoque l'éthique des migrant·es que Djigo a développé, car si toutes les

bénéficiaire choisit de rester plus durablement sur le territoire belge en introduisant une demande d'asile. Son lien et sa confiance en l'hébergeuse comme personne-ressource peut être centrale dans son choix.

« Il y en a c'est quasi comme des fils et des filles ... il y en a une qui m'a dit « tu es ma deuxième maman et c'est vrai que parfois quand je voyais qu'il dérapait je lui disais, je suis ta deuxième maman et j'ai le droit de dire ceci et il le prenait super bien ... souvent ils m'appelaient Mama ou Mami, et s'ils me demandaient si pour entrer une demande d'asile je les aiderais, et je disais oui oui, et souvent deux jours plus tard ils étaient en Angleterre » (Brigitte p.2)

Le sens

Aucune des personnes interrogées ne vit l'hébergement comme quelque chose d'évident. Toutes reconnaissent le temps que ça leur prend, mais ce n'est jamais énoncé comme « au détriment » d'autre chose. Il semble que ce soit plutôt vécu comme une aventure, une succession de bifurcations jamais prédéterminées. En tous cas, ce qui est manifeste dans la relation de *Care*, c'est qu'elle infère des choix de plein arbitre, des décisions assumées, et ce malgré parfois un certain jugement social ou familial. On est bien à l'antithèse des modalités néolibérales qui promeuvent l'individu au centre d'une quête autonome de bonheur et d'équilibre. Il s'agit de « *Prendre soin contre l'individu libéral* » (Brugères 2011 : 47). La persévérance des hébergeur·euses à poursuivre le *Care* est un marqueur du sens qu'elles y trouvent.

« Je vais dire franchement, Jules est à saturation. L'année passée il en avait vraiment marre et il m'a demandé d'arrêter pour son anniversaire et pendant la période d'examens puis on est arrivé au confinement. On a gardé un couple chez nous pendant tout le confinement. Alors on

hébergeur·euses l'observe au fil du temps et qu'il s'agit d'abord de coopter des membres de sa communauté, une attention est également portée aux plus vulnérables – en détresse physique ou psychologique par exemple. Cette capacité de réponse fait également écho à l'agentivité des personnes migrant·es (Agier, Djigo), comme sujets sociaux et politiques, qui n'ont de cesse de devoir délibérer au fil de leur parcours et de la redéfinition de leur projet migratoires

avait fait un deal qu'il n'y avait plus que ceux qu'on connaissait [elle rit] ... je ris mais je devrais pas rire qui étaient pas passés en UK qui viendraient à la maison ... ben bon j'ai pas toujours respecté [elle sourit de satisfaction de son coup en douce] . C'est toujours un sujet de friction avec lui. (Brigitte p.3)

« Maintenant, par moments c'est trop alors j'essaie de moduler, par moments je fais que l'essentiel, à d'autres moments ils reviennent, bref je dois jongler avec ça, mais c'est vrai que par moment c'est ... [elle fait le geste de l'accablement] j'ai du me forcer à dire non ... me forcer à dire non, discipline que je ne connaissais pas mais que je suis en train de développer parce que sinon je me fais bouffer » (Laurence p.5)

Difficile de savoir ce qui se trame dans ce *Care* invisible, de comment et pourquoi cela a du sens pour celles qui le dispensent. Dans un autre contexte, Molinier reprenant une analyse d'Elsa Galerand et Danielle Kergoat (2020 [2013] : 184) parle de « *la satisfaction liée au sens que le travail de Care confère à la vie des personnes qui le font, du fait de sa valeur pour celles qui en bénéficient* ». Seulement cette satisfaction à la frontière du sacrificiel ne peut suffire. L'éthique du *Care* serait alors empêchée de toute portée politique, relevant des seules « passions » de l'individu.

La domination

La relation hébergeur·euse-hébergé·e, depuis la perspective de *Care* (dispensateur·trice – bénéficiaire) ou de l'hospitalité (hôtes) est une relation asymétrique. Les personnes en « miroir » ne disposent ni des mêmes ressources, ni des mêmes statuts au moment de l'hébergement. Si on a vu que les mécanismes de réciprocité pouvaient en partie réduire cette asymétrie, on a aussi vu aussi que cette réciprocité n'est pas exempte de biais. A la lumière de la sociologie de la domination et d'une approche structuraliste des rapports sociaux, le rapport hébergeur·euse – hébergé·es apparaît comme un rapport social de pouvoir étant donné la dépendance et les inégalités structurelles inscrites au coeur de ce rapport. Toute relation serait alors potentiellement examinable à la lumière d'un rapport de domination raciste et/ou sexiste,

et risquerait d'être éclairée par le soupçon d'échange économico-sexuel dans le cadre d'une relation interindividuelle privilégiée³⁶. Cette grille de lecture est très présente chez Pierre et Nathalie car c'est celle que semble avoir en partage (et en effroi) les membres du collectif politique CM.

« A CM on parlait beaucoup de ça, comment ne pas reproduire des situations de domination blancs-africains dans ces trucs là, comment sortir de ça, ben moi j'ai vachement du mal ... quand t'es appelé tout le temps papa, tu dis je veux pas de paternalisme je veux pas être le colon mais que le gars il est tout le temps papa et t'as l'impression qu'il se conduit effectivement comme si j'étais le papa. Comment tu casses ce rapport et que t'es tout le temps remis dans ce rapport là et que quand tu le casses c'est vécu comme violent, tu finis par être violent d'ailleurs, tu finis par le casser de manière violente de dire arrête maintenant c'est Time ! Top ! – à la limite je veux plus te voir. Moi y'a des trucs qui m'insupportent sur la plateforme, l'usage des possessifs « mes ptits gars ». » (Pierre p.5)

Seulement, si l'approche structuraliste est nécessaire pour ne pas s'aveugler au contexte, ne penser qu'au prisme des rapports sociaux de domination empêche de penser les éthiques particularistes et relationnelles, leurs spécificités et leurs potentialités - en ce qu'elles permettent de révéler d'autres rapports sociaux de domination, de genre par exemple d'une part, et qu'elles réhabilitent les affects comme force éthique et politique d'autre part. Le témoignage de Nathalie charrie dans son sillage la lourdeur de l'ambivalence des sentiments quand il n'y a pas d'espace collectif et politique pour les penser.

« J'ai pas envie de dire ça relève du privé ... comme disaient les féministes, le privé est politique ... je crois que je peux pas dire ça, après c'est encore beaucoup plus impliquant :

³⁶ Je voudrais ici faire deux remarques :

1/ Alors que dans le recueil de témoignages « Perles d'accueil » j'avais identifié l'usage de nombreux possessifs pour parler des hébergé·es ainsi que de sobriquets comme « loulous », toutes les personnes interviewées ont utilisé des pronoms indéfinis ou les prénoms des hébergé·es pour parler d'eux.

2/ personne (hormis Nathalie) n'a témoigné de l'ambiguïté des relations affectives et sexuelles hébergeur·euses/hébergé·es, mais la littérature sur les migrations et le droit d'asile confirme l'existence du prisme de l'échange économico-sexuel - théorisé par Paola Tabet - qui pourrait ici se prolonger dans quelque chose comme légalé-économico-sexuel étant donné les enjeux de « statuts » derrière la conjugalité, le mariage et la procréation. Cf également le podcast *L'affaire Salif B.* :

<https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/laffaire-salif-b>

comment tu parles de ça, où tu parles de ça et bien c'est compliqué. Mais oui ça vaudrait la peine ... moi j'essaie de soulager ma conscience. Par rapport à l'expérience que j'ai eue avec cette personne où parfois il y a eu des disputes entre nous et où cette personne de CM pourrait dire "tu as abusé de ton pouvoir avec lui ... en " c'est vrai que c'est pas moi qui l'ai mis à la rue³⁷ mais peut-être je l'aurais fait à un moment donné [...] je suis aussi une femme célibataire et il s'est aussi passé des choses que je n'aurais pas imaginé une seconde ... et certains savent bien en jouer aussi donc je n'ai pas du tout l'impression en tous cas avec que je sois dans une relation de pouvoir abusif ... (en tous cas elle se questionne) en tous cas je pense que ce serait mieux qu'ils n'habitent pas chez moi pour avoir une relation plus saine, on n'a pas décidé d'habiter ensemble, c'est la force des choses qui fait ça. » (Nathalie p.8)

Un travail invisible

« Certaines ne reconnaissent pas que ça prend du temps » (Laurence p.3)

Par cette formule, Laurence résume l'invisibilité³⁸ du travail de *Care*, et surtout de ce qui concerne le « prendre soin », le *Care giving*, cette phase de la mise en action du *Care*, articulée au souci de l'autre qui mobilise le corps et le cœur, ou pour le dire autrement, la part du travail matériel et émotionnel liée aux activités de *Care*.

Il serait impossible de faire une liste exhaustive des conséquences en termes de sur-travail lié à l'hébergement, d'autant plus que selon le nombre de personnes accueillies, la durée de l'accueil, les ressources matérielles et affectives dont disposent les hébergeur·euses, le « coût » de l'hébergement n'est pas le même. Pour plusieurs d'entre eux, pour pouvoir réaliser ce *Care*, iels ne peuvent compter seulement sur leurs ressources matérielles, iels doivent passer du temps à se relier à d'autres initiatives de solidarité, à la recherche de bons plans pour trouver de quoi remplir le frigo, faciliter la mobilité de leurs hôtes, etc. Pour d'autres une carte de banque pourvoit à nourrir toutes les bouches et la participation d'autres

³⁷ Elle explique qu'avec la première personne qu'elle a hébergée, au bout de plusieurs mois, iels se sont disputés à plusieurs reprises. Elle n'a pas donné les raisons des conflits. Elle a simplement signalé que cette personne a décidé de quitter la maison en disant qu'elle n'aimait pas les conflits et qu'elle préférerait partir.

³⁸ La formule de Laurence laisse plus entrevoir la notion de déni de travail, cependant je garderai le concept de travail invisible car plusieurs hébergeur·euses ont relevé la part du sur-travail lié à l'hébergement à travers les descriptions de leur quotidien.

personnes du foyer, ou le travail d'une femme d'ouvrage règlent certaines questions ménagères³⁹. Les épistémologies féministes nous ont appris à regarder du côté la division genrée du travail reproductif domestique, le *Care giving*, comme continuum d'un rapport social marqué par des inégalités de genre, de classe, et de race. Ainsi comme nous l'ont appris les théories féministes, on ne peut réduire l'engagement dans l'hébergement citoyen à de la charité bien placée (comme certaines personnes le présument parfois pour le dévaloriser), eu égard à ce qu'il se produit selon les groupes sociaux auxquels les hébergeur·euses appartiennent⁴⁰ et en ce qu'il révèle des enjeux liés à des rapports sociaux de genre, de classe (et supposément de race).

« Les nouveaux vont proposer de cuisiner, quand ils quittent ils rangent et nettoient sans que tu le saches. quand ils partent je vais toujours ds la chambre pour laver les draps et nettoyer et en fait c'est fait. Les lits sont faits. Ils ont passé l'aspiro, tout est trangé et donc en fait j'ai quasi rien à faire. Les filles quand elles faisaient à manger elles nettoyaient par terre avant. Donc quand ils font à manger ils ne font attention à rien, je sais pas si c'est comme ça chez toi mais le sol est crade puisqu'ils se lavent les mains mais les essuient pas, si on coupe une tomate, ça coule à terre et on n'essuie pas mais les filles, une fois qu'elles avaient fini de faire à manger elles mettaient la table et avant d'appeler pour manger elles nettoyaient par terre. J'ai dû apprendre à lâcher-prise. Au début je nettoysais avant qu'ils arrivent, maintenant plus. Je me disais, c'est pas possible c'est un peu crade quand même mais non je fais plus. » (Coralie p.10)

« Le supplément de travail, c'est moi qui le prenais, clairement pas les autres de la famille, pour eux ça ne changeait rien, les migrants, ils participaient de temps en temps pour faire à manger débarrasser la table rentrer du bois quand ils étaient plus hanitués, voilà ...on a une femme de ménage, donc une fois qu'ils étaient partis, elle venait comme d'habitude pour nettoyer donc c'est clairement qu'on fait ça à la place d'autre chose » (Claire p.4)

³⁹ Quand pour d'autres le non-hébergement n'est pas une question d'inattention mais de manques de ressources matérielles

⁴⁰ Je n'ai pas pu récolter de données représentatives sur les profils « socio-démographiques » des hébergeur·euses

Le *Care giving*, engage également un vrai travail émotionnel au sens où l'entend Arlie Hochschild, un travail invisible, non par défaut de visibilisation comme le travail reproductif examiné ci-avant, mais parce que l'invisibilité constitue la qualité première de ce travail *bien fait*. C'est en effet un travail « *qui vise à produire ou à inhiber des sentiments de façon à les rendre « appropriés »* », « *la gestion émotionnelle étant le type de travail nécessaire pour faire face aux règles de sentiments* » (Hochschild 2003). Dans le cadre de l'hébergement, le travail émotionnel dans le souci et le soin apportés aux personnes migrantes est très présent, étant donné les parcours difficiles et les traumatismes dont souffrent nombre d'entre eux, et qui peuvent s'exprimer (ou pas) au fil de l'hébergement comme on la vu précédemment⁴¹.

Pour les hébergeuses qui vivent en « famille », ce travail émotionnel est également important pour préserver l'écosystème des relations familiales et jongler entre différents registres de sentiments. Dans le témoignage de Brigitte ci-après, elle identifie un besoin « spécifique » d'attention de son fils, auquel elle répond en organisant un dîner en tête-à-tête où elle cuisinera quelque chose qui lui fera plaisir et qui lui offrira un temps privilégié avec elle. Pour le dire autrement, les hébergeuses sont « gardiennes » à travers le travail de *Care* du fait que tout le monde se sente bien. Cette attitude relève d'une pré-disposition morale que Tronto a appelé la *responsabilité* eu égard aux besoins spécifiques d'autrui.

« En étant de permanence à Waremmé on avait accès à des invendus de pain, de farine et des choses comme ça, je prenais quand même des invendus de Waremmé mais sinon on achetait. Mais ceci dit, au niveau nourriture c'est pas compliqué au niveau nourriture, du poulet, des oeufs, du thon, des sardines - à part les quantités parfois compliquées à gérer car allers et venues fluctuantes, 3, 2, 5, 6, parfois on jonglait, certains venaient une nuit, d'autres deux ... mais oui parfois j'avais l'impression de passer tout le w-e à retourner au magasin. Mon fils, proche en âge des invités ne gérait pas c'était moi qui gérais tout le monde. Sara cuisinait systématiquement des Injeras. Effi, il m'aidait pour cuisiner et pour d'autres choses dans la maison, mais souvent c'était pas les rois de la cuisine alors je faisais à manger pour tout le monde, et puis Jules voulait pas toujours manger des Injeras donc parfois même Jules voulait pas manger avec eux parce qu'il voulait manger du porc , ou ... [silence] ... donc parfois on

⁴¹ Cf témoignage de Coralie p. 19

mangeait tous ensembles et parfois séparément. et parfois je mangeais deux fois. L'emploi du temps du week-end change c'est ça qui guide l'organisation du week-end. » (Brigitte p.1-2)

Au regard du travail que cela nécessite, des besoins « infinis » liés au contexte migratoire, tout·e hébergeur·euse se retrouve à un moment donné en situation essoufflement voire d'épuisement. Ces questions ont été soulevées par Eva Kittay (Brugère à propos de Kittay : 73) : qui pose la nécessité de la dépendance secondaire des dispensateurs du *Care* et de leur besoin de soutien de la collectivité. C'est aussi en ce sens que Tronto évoque la dimension politique du *Care* et la nécessité de penser collectivement l'articulation des différentes phases du *Care*.

Le malentendu de l'amour⁴²

« Cet inconnu devient membre de ta famille » (Coralie p.10)

Le langage de l'amour familial⁴³ est omniprésent dans de nombreux témoignages d'hébergeur·euses, même s'il y a une certaine pudeur à le mobiliser pour certaines personnes, ou carrément une certaine aversion pour d'autres. Ce registre lexical, loin de celui de l'hospitalité, ce sont aussi les personnes migrantes qui le mobilise pour qualifier les relations particulières à leurs hôtes : « Maman », « Mama », « Papa », « Baba »⁴⁴.

« Et Salomon, ben tout simplement je le considère vraiment comme un fils je suis engagée à vie j'ai l'impression mais vraiment comme avec mes enfants ... donc ça oui c'est vraiment très fort. Y'a un couple qui a eu un bébé, leur bébé, quand ils parlent de moi c'est grand-mère hein (c'est le pt de vue des hébergées ici) c'est en allemand, c'est Oma, j'ai été au baptême, etc et j'ai été le jour de la naissance à l'hôpital. » (Laurence p.5)

Est-ce que les mots manqueraient pour qualifier cette relation hébergeur-hébergé ? Le *Travail du Care* (2020 [2013]) de Pascale Molinier me semble être d'un bon secours pour les décoder

⁴² Terme emprunté à Molinier dans *Le Travail du Care* (2020)

⁴³ et surtout filial étant donné pour la plupart des personnes interrogées, l'écart d'âge fait apparaître une dimension générationnelle

⁴⁴ Signifie *Papa* en érythréen. Ici les profils d' « âge » sont assez similaires, il serait intéressant d'interroger l'effet de cohorte dans une étude quantitative à plus grande échelle

à la lumière de nouvelles épistémé. Elle expose que pour faire humanité commune, il ne s'agit pas tant de faire de la place à l'altérité et aux identités, d'accepter la différence. Selon elle, il faut construire un sens commun de l'humanité (Molinier 2020 : 133). Pour cela, il faut créer une certaine proximité. Elle propose d'utiliser le concept de « *relations épaisses* » d'Avishai Margalit. Les *relations épaisses* correspondent à une manière particulière de se rendre sensible à la vulnérabilité qui peut aboutir à un respect incorporé, qui se traduit dans la mobilisation du langage de l'amour ou de la famille par exemple. Pascale Molinier appelle ceci le *malentendu de l'amour* (2020 : 194). Elle n'évacue pas l'ambiguïté que recouvre le motif de l'amour, mais elle relève la nécessité de ne pas le disqualifier d'emblée. Il est un concept clé pour comprendre comment se construit la possibilité de se rendre sensible à l'autre. C'est cet agir, cette manière de rendre proche qu'elle nomme *familiarisation* ou *domestication*. Derrière le langage de l'amour, ce n'est pas d'une famille comme on l'entend habituellement ici en Occident dont on parle quand on héberge, c'est bien d'une manière de construire des relations qui augure d'autres visions du monde et qui permet de décentrer son regard et d'entendre et concevoir d'autre points de vue sur le concept de famille. Ces « nouvelles visions » révèlent des potentialités politiques que la philosophe Donna Haraway appelle des *parentèles* (Haraway 2020 [2016] : 219), des familles élargies pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain, nos besoins de créer refuges pour nous humains et nos espèces compagnes. Et cela n'a rien à voir avec le sentimentalisme, il s'agit plutôt de prendre nos affects au sérieux, mais comme expression de la *responsabilité*.

La responsabilité

« *Tu deviens responsable pour toujours de ce que tu as apprivoisé* » (St Exupéry cité par Sylvie p.4)

C'est une hébergeuse qui a cité le Petit Prince en se référant à sa disposition à s'engager dans un suivi sur le plus long terme, à savoir accompagner la demande d'asile d'une des personnes qu'elle a hébergée. La *responsabilité* dans la perspective du *Care* est centrale. A la différence du devoir ou de l'obligation, elle n'est pas prescrite. Elle advient parce qu'on s'est laissé toucher et prendre dans des relations, que celles-ci engagent et nous rendent responsables d'un point de vue éthique. Cette *responsabilité* se travaille au fil du temps et fait prendre la mesure

de comment les phases du *Care* s'articulent et de la nécessité de construire une responsabilité collective.

« Via Salomon sont arrivés d'autres jeunes qui demandent leurs papiers et que j'accompagne aussi. Certains je fais encore leur linge ou je veille à ce qu'ils aient tout ce qu'il faut donc je suis fort impliquée je dirais dans une bonne quinzaine avec qui j'ai des rapports plus ou moins rapprochés. Avec tous les autres affectivement c'est comme ... oui je me sens quand même responsable et je me sens quand même vachement responsable pour un tas de jeunes quand ils n'ont pas leur CPAS qui tombe parce qu'il y a un souci je les dépanne, s'ils ont une amende, je leur avance des sous et ils me remboursent plus tard ... je suis tout le temps dans un sentiment de responsabilité par rapport à une petite quinzaine de jeunes, c'est pas rien avec des plus ou moins proches qui ne m'écrivent que quand ils ont besoin de quelque chose et d'autres qui m'écrivent au moins une fois par semaine un contact pour voir si tout va bien s'ils ont besoin de quelque chose ou bien ils n'ont plus d'argent alors ils viennent faire leur linge ici et donc ça reste très fort. » (Laurence p.6)

Ici l'hébergeuse se retrouve à assumer seule une responsabilité qui va bien au-delà de la responsabilité première de « mettre à l'abri des personnes migrantes», elle se heurte à des articulations qui ne se font pas entre les phases du *Care*. Dans ce cas précis, quand bien même les personnes hébergées ont obtenu un statut juridico-légal et devraient pouvoir jouir d'un certain nombre de droits, les institutions en charge du *Care* (*Take Care of*) faillissent à leur devoir, incapables d'apporter un *Care* approprié. Par exemple lorsque des revenus de subsistance promis arrivent en retard et mettent les personnes dans le besoin dans de très mauvais draps. Afin de sortir de ce genre de situation, tout repose ici sur la responsabilité de l'hébergeuse qui va avancer l'argent.

La perspective de *Care* appelle avec la responsabilité, une *compétence* morale, pas seulement un cahier des charges comme on a déjà pu le voir. Au sens de Joan Tronto, la *compétence* est ce qui fait passer du désir à la réalité. *Elle rend possible l'adéquation de la réponse à la demande. Il est moralement nécessaire que l'activité réussisse.* (Zielinski 2010). Cette compétence devient affaire collective lorsque les hébergeur·euses s'organisent et produisent

des réseaux, des organisations (certes imparfaites), et son prolongement dans la sphère institutionnelle est un enjeu politique.

5.2.4 Micropolitiques et politique

Dans une perspective de *Care*, on a vu que la responsabilité développait la puissance d'agir des hébergeur·euses : nouvelles compétences, nouvelles socialisations, valorisation du travail du *Care* à travers la reconnaissance des hébergé·es, etc. Pour Laurence, le lien est très clair entre cet agir domestique et l'agir politique, le *Care* est envisagé comme *politique du quotidien*.

« Disons c'est un rôle qu'on nous laisse dans cette société et qu'on prend aussi. Si tu veux faire cette action politique, tu peux facilement l'intégrer dans ton quotidien, et c'est pour ça je pense que moi aussi j'ai plongé très très rapidement. Si c'est un truc qui peut s'intégrer dans mon train de vie, voilà sans faire ... j'avais une chambre libre, au niveau matériel j'avais tout ce qu'il fallait et c'était quelque chose qui s'insérait facilement tu vois, je ne devais pas partir, je ne devais pas aller ... c'est quelque chose qui se faisait [silence] facilement, dans mon quotidien sans trop de démarches supplémentaires. Tu sais je dois nourrir nous 4 et mon compagnon et ceux de ma fille, nourrir 7 ou 9 personnes, c'est fort la même chose ... on acte le politique dans quelque chose de facile au niveau de l'intendance. » (Laurence p.8)

Laurence témoigne également de son aversion pour les rapports de pouvoir au sein d'espaces collectifs, ce qui lui fait également préférer l'engagement individuel. Bien que la pratique de l'hébergement la relie nécessairement à d'autres personnes et d'autres groupes, l'« instituant »⁴⁵ est un espace dont elle se tient à distance, car il reproduit ces rapports de pouvoir⁴⁶.

« Au niveau des plateformes etc, c'est vrai que les choses s'établissent, il y a des enjeux de

⁴⁵ J'appelle « instituant » les lieux ou initiatives qui formalisent l'aide aux migrant·es à travers des pratiques collectives. Avec le confinement qui a empêché un certain nombre d'hébergements en famille, doublé de l'épuisement de certain·es hébergeur·euses, ces « collectivisations » semblent se multiplier.

⁴⁶ Pour penser les rapports de pouvoir au sein des groupes militant, cf Vercauteren D., <https://micropolitiques.collectifs.net/>

pouvoir ... classique quoi, la plateforme est composée de personnes comme partout ailleurs. J'avais pas trop envie de prendre ces tensions pour moi, si un groupe était en conflit je me tournais vers les autres ... pour ne pas pas trop commencer à avoir des enjeux pareil dans mon temps libre. C'est vrai que j'ai participé à la création de l'Asbl XXX et à un moment donné je ne me suis pas sentie respectée en tant que personne, et alors je suis partie, très rapidement .. Non c'est quand même mon temps libre et ça doit être un échange positif avant tout ... à ce moment là je me suis faite bouffer et pas respectée. » (Laurence p.8)

On peut se demander ce qui manque à ces groupes auto-constitués d'hébergeur·euses (dont le besoin premier est de s'organiser à l'échelle locale et qui agrègent des personnes venues d'horizons politiques très différents), pour réussir un transfert des qualités du *Care* observées dans l'espace privé à l'espace public ? La culture politique hégémonique serait-elle dépourvue de culture du *Care* ?

Le collectif militant de Pierre et Nathalie ne semble pas bien plus armé pour réussir la publicisation des enjeux du *Care*. La responsabilité est confondue avec la culpabilité, et dès lors le potentiel politique se referme sur une condamnation morale. La responsabilité ne peut être envisagée comme une puissance d'agir collective. En effet à travers leurs récits, on comprend très bien comment la responsabilité naît dans la relation et les attachements (auxquels iels ont laissé de la place dans le cadre de l'hébergement privatif), mais combien il n'y a pas d'espace dans le lieu politique institué de leur collectif pour échanger sur ces affects, les politiser et essayer d'en faire de nouvelles boussoles pour l'action politique.

Cette difficulté à politiser l'expérience de l'hébergement est autant liée aux frontières morales et à la séparation des sphères publiques et privée, qu'à l'assignation de genre de l'espace privé. Pourtant si l'on suit la redéfinition du politique que De Bouver (2016) propose à savoir « [*ce qui*] se réfère aux formulations de ce qui est juste pour gouverner et transformer la cité (la polis) mais aussi de ce qui importe, ce dont nous choisissons de prendre soin afin de faciliter et gérer le vivre-ensemble » alors l'éthique du *Care* mobilisée dans le cadre de l'hébergement s'inscrit pleinement dans un agir politique.

5.2.5 Les limites de l'enquête

Pour des raisons liées au périmètre de ce mémoire dans le cadre du Master, et pour des raisons méthodologiques, j'ai circonscrit cette recherche à l'exploration des points de vue des personnes qui hébergent ou ont hébergé activement.

Vers une recherche multisituée

Le panel des personnes n'est pas « représentatif » des dizaines de milliers d'expériences d'hébergement qui ont eu lieu en Belgique depuis 2017. Ainsi l'enquête n'avait pas pour but d'attester d'une réalité sociologique mais plutôt de proposer une nouvelle grille de lecture à articuler à celle de l'hospitalité, *une perspective partielle*.

Néanmoins, le prisme de l'hospitalité reste essentiel pour interpréter le phénomène de l'hébergement citoyen. Les questions philosophiques liés à l'« Étranger », et les enjeux socio-politiques qui articulent construction des frontières, des identités nationales et des figures de l'Étranger (dans une perspective historique post-coloniale), rapports sociaux d'exploitation et de domination, sont des éléments essentiels à mettre en perspective avec l'hébergement citoyen.

De ce point de vue-là, la grille de lecture du *Care* contient en elle-même des manquements. Dans cette enquête on ne trouve que la voix des hébergeur·euses. Si ce choix se justifie au regard du processus du *Care*, qui s'attache avant tout à ceux qui pourvoient au *Care*, il manque cependant les voix des hébergé·es, des bénéficiaires, nécessaires pour ne pas s'aveugler au contexte historique social et politique. Dans le cadre de ce mémoire, il ne m'était pas possible de mettre en place des dispositifs (de traduction en particulier) permettant une récolte de données auprès des concerné·es. En outre, enquêter auprès des personnes migrantes aurait posé d'autres questions et induit de nouveaux biais liés à ma position de chercheuse dans le dispositif.

Que révéleraient les voix des bénéficiaires sur la relation hébergeur·euse/hébergé·e ?
Confiance ? Domination ? Autonomie/agentivité ?

Ces observations montrent une fois de plus la nécessité de croiser les approches et articuler les points de vue pour construire une *meilleure* théorie.

Et après ?

On a vu avec l'hospitalité que l'enjeu politique majeur se situait dès lors qu'il y avait un saut d'échelle, spatial (privé – local – national – etc.), et temporel. En effet, la question est de savoir comment dépasser le seuil de l'accueil⁴⁷ et construire des communautés politiques avec *l'Etranger qui vient* (Agier 2018). En ce sens, la perspective du *Care* ouvre la voie à de nouvelles possibilités d'« institutions », mais le fil sur lequel elle marche est fragile tant les rapports sociaux de domination et d'exploitation de genre, de race et de classe structurent l'ordre social et politique. En effet si les hébergé.es, les « Étrangers » sont aujourd'hui les invité.es de nos maisons, avec ou sans-papiers, quelles places occuperont-ils dans nos sociétés demain ? Quelles seront nos relations avec eux ? Aujourd'hui, la « femme sans-papier » reste en Europe l'archétype du sujet exploité au bout du continuum capitaliste, patriarcal et post-colonial. Comment entendre sa voix ? Comment une perspective de *Care*, à partir d'un monde vécu et de points de vue « incorporés », pourrait permettre de construire de nouvelles alliances dans l'espace social et politique national et transnational ?

⁴⁷ Dans « Comment instituer l'éthique de l'accueil? », Loute (2018) traite des enjeux de l'« instituant », quand l'accueil a été « réussi », dans un autre contexte tout autre que celui de l'hospitalité aux personnes migrantes

CONCLUSION

A la lumière des enjeux géopolitiques, ce sont avant tout des procédés politiques tour-à-tour menaçants et excluants qui mettent les personnes migrantes en situation de vulnérabilité (un euphémisme pour ne pas dire danger). Cette condition première de la vulnérabilité exige un examen critique des *modus-operandi* des politiques à l'échelle des États-nations, de l'Europe ou encore sur l'échiquier international. Le prisme de l'hospitalité en ce qu'il révèle les enjeux liés aux droits des personnes migrantes est alors le plus adapté, et les propositions d'Agier pour une *cosmopolitique* ou de Djigo pour un *parlement des migrant-es* sont précieuses (même si nous n'avons fait que les survoler dans ce mémoire).

En revanche, à l'échelle de l'hospitalité privée, là où se jouent des soudures éthico-politiques, le prisme du *Care* permet de cerner beaucoup plus finement ce qui s'y loge en termes d'éthique, de pratiques et de rapports sociaux de genre, de race et de classe. En effet, le *Care* pose des questions que l'hospitalité ne pose pas : qui fait quoi, pour qui et comment ? La pratique de l'hébergement citoyen, comme on l'a vu, se révèle alors à la fois proche de l'ordinaire, coextensive au travail de *Care* fourni quotidiennement dans les foyers par les femmes (mais pas exclusivement), et à la fois extraordinaire tant la relation qui s'établit entre les hôtes en miroir bouscule ce quotidien et le réinvente, augurant de nouveaux rapports au monde.

A l'économie des droits et des devoirs prescrite et normée par les discours, l'éthique du *Care* propose une économie des besoins et des responsabilités façonnée par les relations. La place de la relation dans l'éthique du *Care* est essentielle et lui donne sa substance, sans quoi, le *Care* pourrait constituer une morale à la merci d'instrumentalisations diverses et variées. On a bien vu lors de cette crise du Covid comment les discours politiques ont capturé la sémantique du soin pour gouverner, à l'inverse de ce que propose la perspective de *Care*. Pour que les relations soient des relations de *Care* (« qui soigne et répare » Tronto) et non des relations de domination, la part de la confiance est un élément pivot, elle permet de faire advenir un désir de communauté (Molinier 2020 : 177).⁴⁸

⁴⁸ Les récentes communications du gouvernement français pour réaffirmer le lien de confiance entre la population et la police sont elles aussi révélatrices de ce en quoi la tentative de récupération d'une valeur morale au service du pouvoir est vouée à l'échec depuis la perspective du *Care*

Un autre intérêt de penser l'hébergement citoyen au prisme du *Care*, c'est le passage d'une éthique individuelle à une approche plus collective des enjeux. La plupart des hébergeur·euses construisent des assemblages éthiques, de proche en proche, pour répondre aux besoins des personnes migrantes. Ces assemblages du *Care* laissent apparaître une pluralité de manières de faire, qui confrontent les points de vue, les habitudes des entre-soi culturels et/ou politiques, fait émerger les conflictualités des points de vue, non pour les évacuer mais pour « penser et agir avec », et se laisser transformer. Cependant, on a vu que les tentatives instituanes reproduisaient des rapports de pouvoir, des micropolitiques toxiques, décourageant certain·es pourvoyeur·euses du *Care*. Mais cet écueil n'est pas indépassable, c'est en réencastrant l'éthique du *Care* de manière pragmatique dans la vie politique que la transformation sociale et politique pourra advenir, ce qui implique « *une nouvelle manière d'agir ensemble, de s'écouter et de partager le pouvoir* ». Cela implique comme on l'a vu une écoute *attentive*, des dispositifs qui permettent d'entendre toutes les voix et leurs registres d'expression pour déjouer les malentendus et réhabiliter la place des sentiments et des dilemmes moraux en politique.

Cela implique également une culture du conflit, entendue comme la prise en compte d'une multiplicité de points de vue, à commencer par les points de vue situés, subalternes, *outsiders*. Dans cette enquête, on peut reprocher l'absence de paroles directes des voix subalternes des personnes migrantes. Cependant, le processus de *Care*, en ce qu'il dévoile la mécanique de l'attention et de la responsabilité, la fabrique des sentiments (et leur ambivalence), n'écrase pas complètement la voix des hébergé·es dont il porte la trace de leurs attachements et de leur capacité d'agir.

Au sujet des voix subalternes des personnes migrantes, il est intéressant de croiser les éthiques du *Care* opérant dans le cadre de l'hébergement, avec des éthiques particularistes des personnes migrantes que Sophie Djigo et Camille Schmoll ont également décrites en ethnographiant les campements. En y regardant de plus près, on pourrait vraisemblablement parler de *Care* à cet endroit-là également. Dans cette articulation s'esquisse un potentiel continuum d'ethos du *Caring*, qui dessinerait les contours d'une *Caring class* (Graeber 2014) ayant en partage une culture du soin et de la solidarité méprisée par les élites privilégiées, et dont le potentiel de subversion politique reste inexploré.

<https://www.ouest-france.fr/politique/emmanuel-macron/police-emmanuel-macron-reunit-executif-et-majorite-pour-reaffirmer-le-lien-de-confiance-7067328>

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES (ou chapitres d'ouvrages)

AGIER, Michel, *Les migrants et nous – Comprendre Babel*, CNRS Editions, Paris, 2016

_____ *L'étranger qui vient : repenser l'hospitalité*, Seuil, Paris 2018.

BROWN, Wendy, *MURS. Les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*, Les Prairies ordinaires, Paris, 2009

BRUGERE, Fabienne, *L'éthique du « care »*, Que sais-je ?, PUF, Paris, 2011

Bruxelles Refugees : Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés, *Perles d'accueil – Quand la solidarité s'organise*, Mardaga, Bruxelles, 2019

DELPHY, Christine, *Penser le genre. L'ennemi principal*. Tome 2. Collection « Nouvelles Questions Féministes », Éditions Syllepse, Paris, 2001

DJIGO, Sophie, *Les Migrants de Calais : Enquête sur la vie en transit*, Agone, Marseille, 2016

DORLIN, Elsa, *Sexe, genre et sexualités : introduction aux philosophies féministes*, Paris, PUF, coll. « Philosophies », Paris, 2008

DUFOURMANTELLE, Anne, **DERRIDA**, Jacques, *De l'hospitalité*, Calmann-Lévy, Paris, 1997

GILLIGAN, Carol. *Une voix différente, Pour une éthique du care*, Traduction revue par Vanessa Nurock, Champs Flammarion, Paris 2008 [1982]

- GOTMAN**, Anne, *Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*. Presses Universitaires de France, « Le Lien social », Paris, 2001
- HARAWAY**, Donna, «Savoirs situés», dans *Manifeste cyborg et autres essais*, Exils Éditeur, Paris, 2007 [1988], pp. 107 -142
- HARAWAY**, Donna, « Faites des parents ! » dans *Vivre avec le trouble*, Les éditions des mondes à faire, Vaux-en-Velin, 2020 [2016], pp. 217-232
- KAUFMANN**, Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Armand Colin, Paris, 2011 4^e éd
- LAPOUJADE**, David, *William James. Empirisme et pragmatisme*, PUF, Paris, 1997
- LE GOFF** Alice, *Care et démocratie radicale*. Presses Universitaires de France, « Care studies », Paris, 2013
- MAUSS**, Marcel, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, series: « Quadrige », PUF, Paris, 2012 (1^{ère} éd. 1925)
- MOLINIER** Pascale, *Le Travail du Care*, La Dispute, Paris, 2020 [2013] 2^e Ed.
- SCHERER** René, *Zeus Hospitalier. Eloge de l'hospitalité*, coll. « L'ancien, Le nouveau », Armand Collin, Paris, 1993
- SCHMOLL**, Camille, *Les damnées de la mer - Femmes et frontières en Méditerranée*, La découverte, Paris 2020
- SELEK**, Pinar, *Service militaire en Turquie et construction de la classe de sexe dominant-te. Devenir homme en rampant*. L'Harmattan, Paris, 2014
- TRONTO**, Joan, *Un monde vulnérable. Pour une politique du "care"*, La Découverte, coll. « textes à l'appui », Paris, 2009 [1993]

ARTICLES

AGIER, Michel, « Privée, publique, cosmopolitique :trois leçons sur l'hospitalité », le 11 octobre 2019, dans *Habiter l'exil – Les cahiers de Culture et Démocratie*, Bruxelles, 2020, [online], pp. 51-61

BENELLI Natalie, **MODAK** Marianne, « Analyser un objet invisible : le travail de care », *Revue française de sociologie*, 2010/1 (Vol. 51), pp 39-60

BERENI, Laure, **REVILLARD**, Anne « la dichotomie « public-privé » à l'épreuve des critiques féministes : de la théorie à l'action publique » dans Muller, P. et Sénac-Slawinski, R. (dir.), *Genre et action publique : la frontière public-privé en questions*, L'Harmattan/Logiques politiques, Paris, 2008, pp.27-55

BERNAND, Carmen, « Ulysse au féminin », *Communications*, 65, 1997. L'hospitalité. pp. 69-75

BESSONE, Magali, « Le vocabulaire de l'hospitalité est-il républicain? », *Éthique publique*, 2015 [online]

BOUDOU, Benjamin. « « Pourquoi n'accueillez-vous pas des migrants chez vous ? » Définir le devoir d'hospitalité », *Revue du MAUSS*, vol. 53, no. 1, 2019, pp. 291-307

BOURGAULT, Sophie, « Le féminisme du *care* et la pensée politique d'Hannah Arendt : une improbable amitié ». dans *Recherches féministes*, 28, 2015, pp. 11-27

BRUGERE, Fabienne et LE BLANC, Guillaume, *La fin de l'hospitalité - L'Europe, terre d'asile ?*, coll. « Champs d'essai », Flammarion, 2018

CARLIER, Louise, **DELEIXHE**, Martin, **STAVO-DEBAUGE**, Joan, « HospitalitéS. L'urgence politique et l'appauvrissement des concepts », *SociologieS* [En ligne], 2018 -

Introduction

DE BOUVER, Émeline, « Éléments pour une vision plurielle de l'engagement politique : le militantisme existentiel », *Agora débats/jeunesses*, 2016/2 (N° 73), pp. 91-104

DE STEXHE, Guillaume, « L'hospitalité comme action politique : le coeur sur la main et le poing levé », *Témoignage Chrétien*, le 25 janvier 2018

DISSELKAMP Annette, **SOBEL** Richard, « L'ambivalence politique du « social » dans les sociétés capitalistes : Arendt avec Castel », *Raisons politiques*, 2012/2 (n° 46), pp. 195-215

DORLIN, Elsa, Dark Care : de la servitude à la sollicitude ", in Patricia Paperman et Sandra Laugier (dir.), *Le Souci des autres. Ethique et politique du care*, Paris, coll. « Raisons pratiques », Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2006, pp. 87-97.

FALQUET, Jules, **MOUJOURD**, Nassima, *Cent ans de sollicitude en France. Domesticité, reproduction sociale, migration et histoire coloniale*. Nasima Moujoud et Jules Falquet. pp. 229-245

GENARD, Jean-Louis, dans Carlier, Louise, Deleixhe, Martin, Stavo-Debaugé, Joan, « HospitalitéS. L'urgence politique et l'appauvrissement des concepts », *SociologieS* [En ligne], 2018, « Pourquoi l'hospitalité ? »

GERBIER-AUBLANC Marjorie, « Un migrant chez soi », *Esprit*, 2018/7-8 (Juillet-Août), p. 122-129

GILLIGAN Carol, « Le care, éthique féminine ou éthique féministe ? », *Multitudes*, 2009/2-3 (n° 37-38), pp. 76-78

GOTMAN, Anne. « La question de l'hospitalité aujourd'hui » *Communications*, 65, 1997. L'hospitalité. pp. 5-19

HARANG, Laurence, « Care et politique : la voix des femmes », *Le Philosophoire*, 2009/2 (n° 32), p. 139-155

HARDING, Sandra. “‘Strong Objectivity’: A Response to the New Objectivity Question.” *Synthese*, vol. 104, no. 3, 1995, pp. 331–349

HENNION Antoine, **VIDAL-NAQUET** Pierre A, « « Enfermer Maman ! » Épreuves et arrangements : le *care* comme éthique de situation », *Sciences sociales et santé*, 2015/3 (Vol. 33), pp 65-90

HOCHSCHILD, Arlie, Russel, « Emotion Work, Feeling Rules, and Social Structure », *American Journal of Sociology*, [Vol. 85, No. 3 \(Nov., 1979\)](#), The University of Chicago Press, pp. 551-575

IBOS, Caroline, « Éthiques et politiques du *care*. Cartographie d’une catégorie critique », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2019/1 (n° 49), pp. 181-219

LE POUL, Elvina, « Au jour le jour, à la nuit la nuit », *Jef Klak*, 2019

LOUTE, Alain, « La démesure du care : surabondance de l’amour, excédent sémantique ou contradiction ? », in *Cahiers du GRM* [En ligne], 10 | 2016

LOUTE, Alain, « Comment instituer l’éthique de l’accueil ? », Santé conjugée, Cahier n°84, Fédération des maisons médicales, Belgique, 2018 pp.22-25

MODAK Marianne, « Pascale Molinier : *Le travail du care* », *Nouvelles Questions Féministes*, 2015/1 (Vol. 34), pp. 126-130

PAPERMAN, Patricia, *L’éthique du care et les voix différentes de l’enquête*, Recherches féministes, 28, 2015, pp.29-44

- PATEMAN** Carol. (1989), « Feminist Critiques of the Public/Private Dichotomy » dans Pateman C., *The Disorder of Women*, Stanford, Stanford University Press, p. 118-140.
- PETTE**, Mathilde. « Venir en aide aux migrants dans le Calaisis. Entre action associative locale et crise migratoire internationale », *Savoir/Agir*, vol. 36, no. 2, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2016, pp. 47-52.
- PITT-RIVERS**, Julian, « La loi de l'hospitalité », *Les Temps modernes*, n° 253, 1967, p. 153-217
- QUERE**, Louis, « D'un modèle épistémique de la communication à un modèle praxéologique ». *Réseaux*, 9, 46, 1991, pp.69-90
- REA** Andrea, **MARTINIELLO** Marco, **MAZZOLA** Alessandro, **MEULEMAN** Bart (eds.), *The Refugee Reception Crisis in Europe. Polarized Opinions and Mobilizations*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2019
- SCOTT** Joan, (trad.Varikas Éléni). Genre : Une catégorie utile d'analyse historique. In: Les Cahiers du GRIF, n°37-38, 1988 [1986]. Le genre de l'histoire. pp. 125-153.
- STAVO-DEBAUGE**, Joan dans Bourgault S., Cloutier S. & Gaudet S. (dir.), 2020, *Éthiques de l'hospitalité, du don et du care : Actualité, regards croisés*, Ottawa, Presses Universitaires d'Ottawa, 2020, « De quoi (et pour qui) l'hospitalité est-elle une qualité ? », pp. 61-84
- VANDEVOORDT**, Robin. « Subversive Humanitarianism : Rethinking Refugee Solidarity through Grass-Roots Initiatives », *REFUGEE SURVEY QUARTERLY*, vol. 38, no. 3, Oxford University Press, 2019, pp. 245–65
- VANDEVOORDT**, Robin.,**VERSCHRAEGEN**, Gert, « Subversive humanitarianism and its challenges: Notes on the political ambiguities of civil refugee support ». dans M. Feischmidt, L. Pries, & C. Cantat (Eds.), *Refugee protection and civil society in Europe*,

Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2019, pp. 101-128

VERTONGEN, Youri Lou. « Soutien politique et soutien humanitaire. Retour sur les solidarités citoyennes avec les réfugié·e·s en Belgique », *Mouvements*, vol. 93, no. 1, 2018, pp. 127-136

ZIELINSKI, Agata. « L'éthique du care. Une nouvelle façon de prendre soin », *Études*, vol. tome 413, no. 12, 2010, pp. 631-641

MEMOIRES UNIVERSITAIRES

MAGRONE, Mèri (2020) : *Rapports sociaux de sexe au sein du couple et accueil des migrant·e·s : le cas des hébergeuses de la Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés en Belgique* Mémoire de master, Université libre de Bruxelles], en cours de publication

CLAREBOUT, Alice (2019/2020) . *Une ethnographie de l'hébergement citoyen en Belgique : étape dans le parcours migratoire et pratique particulière d'hospitalité* [Mémoire de master, Université de Liège], <http://hdl.handle.net/2268.2/10474>

SITES INTERNET

MEKDJIAN, Sara, **SOLOMON**, Jon, « De Frontex à Frontex », dans <https://lundi.am/De-Frontex-a-Frontex> ,[online], Mai 2018 – consulté le 9/12/20

GRAEBER, David, « Caring too much. That's the curse of the working classes », dans <https://www.theguardian.com/commentisfree/2014/mar/26/caring-curse-working-class-austerity-solidarity-scourge>, [online], Mars 2014 – consulté le 9/12/20

SOURCES ORALES

Phase exploratoire

Novembre 2019-Janvier 2020

Observation de terrain (20h) dans le cadre d'un travail en anthropologie de la communication à l'ULiège (option du Master de spécialisation en Etudes de Genre) : le cas de Z., un hébergement collectif (> 50 personnes) chez un privé et auto-géré, en Province de Liège

Octobre et novembre 2019 : 2 soirées de bénévolat lors de l'hébergement collectif de CM à Liège

Entretiens

Il a été proposé à chaque personne interviewée de réaliser cet entretien à leur domicile, à mon domicile, à mon bureau, ou en visio-conférence. Chacune d'elle a choisi l'option qui lui convenait. Les entretiens duraient entre 1h et 2h et ont fait l'objet de retranscriptions intégrales.

Entretien avec Coralie, le 8 octobre à mon domicile

Entretien avec Claire le 31 octobre en visio-conférence

Entretien avec Laurence le 6 novembre en visio-conférence

Entretien avec Pierre le 10 novembre à mon domicile

Entretien avec Brigitte le 11 novembre en visio-conférence

Entretien avec Nathalie le 14 novembre à mon bureau

Entretien avec Sylvie le 16 novembre à son domicile

ANNEXES

ANNEXE 1 : GRILLE D'ENTRETIEN

ETAPES et THEMES	QUESTIONS
Profil de l'hébergeur.se	F/H/autre
Thèmes explorés :	Conjugalité / Enfants / (non)-Emploi
Grammaire de l'engagement	Expériences bénévoles et/ou militantes
	Zone géographique
L'hébergement – le cadre de l'expérience	Déclencheur(s) : motivations/besoins/intérêt
Thèmes exploré :	vs freins/risques/peurs
Grammaire de l'engagement	Nombre de personnes et profils
Rapports sociaux	Fréquence et durée :des « hébergements» ?
Implications pratiques et émotionnelles pour l'hébergeur.se :	Journée « type » et « division du travail »
Thèmes explorés :	Imprévus/difficultés
Travail (matériel et émotionnel)	Le coût de l'hébergement : économique –
Rapports sociaux	humain et émotionnel - la communication :
Subjectivités	La place des conflits et leur (non)-gestion
La place des hébergé.es (du point de vue de l'hébergeur.se)	Participation de(s) hôte(s) : qui, quoi, pour
Thèmes explorés :	qui, comment ?
Les relations	Sur l'autonomie : les ressources allouées et
Rapports sociaux	les capacités/compétences mobilisées
Agentivité	Sur la réciprocité : la place des échanges
Confiance	Interconnaissance
Qualifier la relation ?	Quels sont les mots qui vous paraissent les
Thèmes explorés :	plus approprié.es pour parler des personnes
Les relations	que vous avez hébergé.es ?
Les affects	Proximité/singularités avec d'autres relations
« Ordinaire » vs « extraordinaire »	Impacts sur soi, l'entourage, l'environnement
Thèmes explorés	(institutions, rapport au monde, citoyenneté)

Les relations	Impact sur les personnes hébergé.es : quels
Agentivité	indices implicites et explicites de leur rapport
Micropolitiques	à cette expérience
Questions additionnelles :	Rapport au réseau des hébergeur.euses et
Thèmes explorés :	« groupes » organisés / à la plateforme?
Micropolitiques	Mobilisations / militances/engagements
Politique	depuis ces expériences ?
Responsabilité individuelle et collective	

ANNEXE 2 : GRILLE D'ANALYSE THEMATIQUE

THEME	SOUS/THEME	SOUS/SOUS/THEMES	Notes accessoires
DECLENCHEUR	Indignation	« virtuelle » (médias, réseaux sociaux)	Attention Responsabilité
		Confrontation à la réalité	
	Instrumentale		
PREMIERE FOIS	Préjugé sécuritaire	Déconstruction	
	De proche en proche	Plateforme	
		Connaissance- ami·e	
PRENDRE SOIN	Compétence	Individuelle	
		Collective	
	Travail	Matériel	Division des tâches « Sur-travail »
		Emotionnel	
RELATIONS	Hébergeur.euse– Hébergé.e	Paradigme du maternage	Affects,sentiments Ambivalence Attention Empathie Responsabilité
		Paradigme de la famille	
		Paradigme de l'amitié	
		Confiance	
	Hébergeur.euse – Hébergeur.euse	Pair.es à pair.es	Soutien (logistique et émotionnel) Localité
	Entourage	Circularité du Care	Se décentrer
CADRE LIMITES	Juridico-légal		
	Règles de la maison	Ouvert	Durée Commun
		Fermé	
	Respect de soi	Fatigue	Durée
GENRE	Hébergeur.euses	Plus de femmes	Femmes seules
	Hébergé.es	Plus d' hommes	Biais
RECIPROCITE	Agentivité	Matérielle	
	Rapport social	Domination	Délibérations Subjectivités
		Horizontalité	
POLITIQUE	Micropolitique	Hébergeur.euse – Hébergé.e	Rapports sociaux
		Réseau hébergeur.euses	Individuel – Collectif
	Politique	Institutions	Responsabilité